

Portrait **2021**

Outaouais

Guide d'appropriation

En accompagnement du portrait régional



RÉDACTION ET COLLABORATION

Ce document a été produit par ÉCOBES – Recherche et transfert.

RECHERCHE ET RÉDACTION

Émilie Gaudreau Lavoie

Chargée de projets et de recherche

Hélène Brassard

Chargée de projets et de recherche

SOUTIEN À LA RÉDACTION

Manon Boily

Chercheure

Michaël Gaudreault

Enseignant-chercheur

Olivier Turcotte

Enseignant-chercheur

RÉVISION LINGUISTIQUE ET MISE EN PAGE

Joanie Bergeron

Assistante de projets et de recherche

Valérie Émond

Agente de soutien administratif

SOUTIEN À LA RECHERCHE

Alexandre Bérubé

Assistant de recherche

Béatrice Fortin

Assistante de recherche

Jessica Tremblay

Assistante de recherche

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE :

Gaudreau Lavoie, É., Brassard, H., Turcotte, O., Boily, M. et Gaudreault, M. (2021). *Portrait 2021 Outaouais : Guide d'appropriation en accompagnement au portrait régional*. ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière, 116 pages.

© 2021 – ÉCOBES – Recherche et transfert du Cégep de Jonquière – tous droits réservés

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à :

ÉCOBES – Recherche et transfert

Pavillon Manicouagan, 6^e étage

Cégep de Jonquière

2505, rue Saint Hubert

Jonquière (Québec) G7X 7W2

Téléphone : 418 547-2191, poste 6401

Courriel : ecobes@cegepjonquiere.ca

MISE EN CONTEXTE

En février 2021, un portrait de la réussite éducative en Outaouais a été produit. Pour ce faire, des indicateurs tant scolaires que socioéconomiques ont été sélectionnés, dans un objectif de donner une vue d'ensemble du territoire et de ses caractéristiques, en présentant les données provinciales à des fins de comparaison.

Afin d'encourager et d'inciter les acteurs des milieux à se référer plus naturellement vers ces données et indicateurs, ce guide d'appropriation a été réalisé. Ce guide se veut un outil d'accompagnement au portrait, et porte donc spécifiquement sur les indicateurs qui y sont traités. Structuré dans le même ordre que le portrait, on y trouve d'abord une définition de chaque indicateur, sa source ainsi que certaines notes méthodologiques pour certains. Ensuite, certains liens sont faits avec des données de recherche, permettant de mieux comprendre les conséquences d'une situation sur le territoire ou sur la population. Enfin, quelques pistes de réflexion sont présentées, visant à outiller et soutenir les acteurs du milieu dans la planification de leurs actions.

TABLE DES MATIÈRES

Lexique	1
ZOOM SUR LA POPULATION DES TERRITOIRES	3
Population	5
Variation de la population.....	5
Population selon les groupes d'âge.....	6
Familles avec enfants à la maison	8
Familles monoparentales	8
Membres des Premières Nations	10
Population issue de l'immigration.....	12
Connaissance des langues officielles.....	14
Principale langue parlée à la maison.....	15
PETITE ENFANCE	17
Lecture faite aux enfants.....	19
Service de garde à contribution réduite.....	21
Taux de couverture projeté de la demande de places en services de garde éducatifs à l'enfance.....	24
Développement des enfants à la maternelle	27
HABITUDES DE VIE ET OCCUPATIONS DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE.....	31
Emploi rémunéré.....	33
Surplus de poids	36
Sédentarité	36
Consommation régulière d'alcool	39
Consommation régulière de drogues.....	39
Santé mentale : avoir un diagnostic médical de trouble anxieux, de dépression ou de trouble alimentaire.....	43
Risque de décrochage scolaire	45
Durée de sommeil pendant la semaine d'école.....	48
Soutien social	49
OFFRE ÉDUCATIVE	51
Offre de formation formelle.....	53
Éducation non formelle	53
Distance du cégep le plus proche.....	54

Nombre d'établissements offrant une formation en anglais.....	56
Écoles défavorisées	58
PARCOURS SCOLAIRES.....	60
Taux de diplomation et de qualification après sept ans au secondaire.....	61
Taux d'accès à la formation générale aux adultes après sept ans au secondaire.....	61
Taux d'accès à la formation professionnelle après sept ans au secondaire.....	61
Taux d'accès à l'enseignement collégial après sept ans au secondaire.....	62
Taux de sorties sans diplôme ni qualification du secondaire.....	62
Diplomation au cégep deux ans après la durée prévue.....	65
Obtention d'un baccalauréat au plus six ans après l'entrée à l'université.....	65
Parcours envisagés par les élèves du secondaire.....	68
Provenance des nouveaux inscrits à l'université.....	70
Diplomation de la population adulte.....	72
VITALITÉ DES TERRITOIRES	75
Vitalité économique des territoires et des communautés.....	77
Population rurale.....	80
Solde migratoire interne.....	82
Rapport de dépendance démographique.....	85
Taux d'emploi.....	86
Emplois dans le secteur primaire.....	89
Indice de remplacement de la main-d'œuvre.....	90
Revenu moyen des familles.....	92
Familles à faible revenu.....	92
Insécurité alimentaire.....	95
RÉFÉRENCES.....	99

LEXIQUE

Coefficient de variation

Le coefficient de variation est une mesure relative de la dispersion des données autour de la moyenne : plus le coefficient de variation est grand, plus grande est la dispersion. Son avantage est qu'il permet de comparer le degré de variation d'un échantillon à un autre, même si les unités sont différentes. Il s'exprime en pourcentage.

Cohorte

Dans le contexte scolaire, une cohorte est l'ensemble des élèves ou des étudiants inscrits pour la première fois au début d'un ordre d'enseignement pour une année donnée (primaire et secondaire) ou pour un trimestre d'automne donné (collégial ou université).

Démographie

La démographie est l'étude statistique des populations humaines et de leurs dynamiques. Elle analyse les variations dans le temps et dans l'espace de la fécondité, de la conjugalité, des migrations, du vieillissement et de la mortalité, en fonction des milieux. Elle cherche également à comprendre l'effet de l'évolution de ces composantes sur les individus, les familles et les sociétés^{1*}.

Écart-type

Racine carrée de la variance, l'écart-type mesure l'étalement ou la dispersion par rapport à la moyenne d'un ensemble de données. C'est la mesure de l'étalement la plus utilisée.

Enquête

Collecte de données sur des caractéristiques d'intérêt d'une partie ou de la totalité des unités d'une population à l'aide de concepts, de méthodes et de procédures bien définis. Elle est suivie d'un exercice de rassemblement permettant de présenter les données recueillies sous une forme récapitulative utile.

Étudiant de première génération (EPG)

Un étudiant dont aucun des deux parents n'a fréquenté un établissement d'enseignement supérieur (cégep ou université).

* Les notes sont présentées à la fin du document dans la section *Références*.

Famille économique

La « famille économique » désigne un groupe de deux personnes ou plus habitant dans le même logement et apparentées par le sang, le mariage, l'union libre, l'adoption ou une relation de famille d'accueil. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Par définition, toutes les personnes qui sont membres d'une famille de recensement sont également membres d'une famille économique. Voici des exemples du vaste concept de famille économique : deux familles de recensement apparentées et vivant ensemble sont considérées comme une famille économique; les frères et sœurs habitant ensemble qui ne sont pas membres d'une famille de recensement sont considérés comme une famille économique; et les nièces ou les neveux habitant avec leur tante ou leur oncle sont considérés comme une famille économique².

Famille de recensement

Une famille de recensement est composée d'un couple marié ou en union libre, avec ou sans enfants, ou d'un parent seul vivant avec au moins un enfant. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants biologiques, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement².

Ménage

Le terme ménage réfère à une personne seule ou à un groupe de personnes qui occupent le même logement. Un ménage peut être collectif (lorsque le logement occupé est collectif, tel qu'une résidence pour aînés par exemple) ou peut être privé (lorsque le logement occupé est privé). Un ménage privé peut être familial, c'est-à-dire composé d'au moins une famille de recensement. Il peut aussi être non familial lorsqu'il est constitué d'une personne vivant seule ou de deux personnes ou plus partageant un logement, mais ne formant pas une famille (des colocataires, par exemple)².

Population cible

La population cible est la population totale pour laquelle on a besoin de l'information. Il faut décrire les unités qui composent la population sous forme de caractéristiques les identifiant clairement. Plus précisément, les caractéristiques suivantes définissent la population cible : la nature des données dont on a besoin, l'emplacement géographique, la période de référence et d'autres caractéristiques (par exemple des caractéristiques sociodémographiques).

Recensement

Le recensement est l'opération administrative qui consiste à faire le dénombrement de la population d'un pays, d'un état, d'une ville, de l'ensemble des élèves du secondaire, etc. Au Canada, le recensement de la population a lieu tous les cinq ans. Le dernier s'est déroulé en 2016. Les données provenant du recensement représentent donc l'ensemble de la population.

ZOOM SUR LA POPULATION DU TERRITOIRE



POPULATION

Nombre total d'individus au moment d'un dénombrement.

- Les populations autochtones et les résidents non permanents sont inclus dans le calcul de la population.

VARIATION DE LA POPULATION

Variation en pourcentage de la population entre deux périodes.

La variation de la population résulte de deux principaux facteurs : les causes naturelles, soit les naissances et les décès, et les mouvements migratoires, soit l'immigration et l'émigration.

Ces données proviennent de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et de Statistique Canada³.

L'un des effets les plus marqués d'une diminution importante de la population d'un territoire est la perte de services de proximité : fermeture d'écoles et de commerces, diminution des services financiers et de santé, etc. Cette perte de service pourra à son tour avoir un effet sur la population restante qui, par manque de services et de lieux de loisirs et de culture, pourrait choisir de quitter⁴.

Afin de lutter contre le déclin démographique, les municipalités et les MRC devraient faire preuve de leadership et mettre en place des projets novateurs susceptibles d'attirer de nouveaux résidents, ou du moins, d'éviter les départs. Par exemple, regrouper tous les services de proximité sous un même toit, afin d'en assurer la survie, ou encore offrir des terrains à faible coût permettant à de jeunes agriculteurs de démarrer une entreprise.

POPULATION SELON LES GROUPES D'ÂGE

Proportion d'individus dans chacune des tranches d'âge suivantes : 0 à 5 ans, 6 à 15 ans, 16 à 24 ans, 25 à 64 ans et 65 ans et plus.

→ Cet indicateur permet de broser un portrait précis de la composition de la population du territoire. Ces informations peuvent être comparées aux données d'un recensement antérieur, pour comprendre comment évolue la population, ou encore à un autre territoire.

❖ Ces données proviennent de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada³.

Le vieillissement de la population découle essentiellement de trois causes :

- Un faible taux de fécondité, qui ne permet pas d'assurer le renouvellement de la population;
- Un solde migratoire négatif ou positif faible, insuffisant pour assurer la croissance de la population;
- Une augmentation significative de l'espérance de vie⁵.

La diminution du nombre de personnes en âge de travailler (20 à 64 ans) amène une diminution du nombre de citoyens sur lesquels repose le coût du filet social nécessaire pour soutenir la population. Plus d'information est présentée au sujet du rapport de dépendance démographique à la page 85.

La diminution du poids démographique des jeunes dans l'ensemble de la population amène également une baisse du bassin de main-d'œuvre disponible. Cette réalité est représentée par l'indice de remplacement de la main-d'œuvre, indicateur qui est présenté en page 90.



Considérant les besoins de la population vieillissante, des politiques et des mesures de soutien gagneront à être mises en place, touchant à différentes sphères de la vie des aînés :

- Les services de proximité : ils devraient être accessibles et répondre aux besoins des aînés en matière de qualité du service et de produits disponibles;
- Le transport collectif et adapté : il devrait être souple (horaire et destinations), abordable, et s'adapter à la réalité du territoire (autobus, taxi-bus et transport à la demande);
- Le logement : l'offre de logements adaptés aux aînés devrait être suffisante, mais il importe également de pouvoir offrir les services permettant aux aînés de demeurer dans leur résidence autant que possible;
- Les loisirs et la participation sociale : il importe de favoriser les activités socioculturelles destinées aux aînés et de soutenir leur participation sociale (bénévolat; implication auprès d'organisations, d'associations ou de comités; mentorat; etc.)^{6, 7}.

FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON

Proportion de familles de recensement avec au moins un enfant à la maison.

FAMILLES MONOPARENTALES

Proportion de familles de recensement composées d'au moins un enfant et d'un seul parent.

- L'analyse des caractéristiques des familles et des ménages aide à mieux comprendre les modes de vie et les besoins de la population d'un territoire.
- ❖ Ces données proviennent du recensement de 2016, compilées dans CartoJeunes⁸.

Depuis 2011, on compte, au Québec, un plus grand nombre de couples sans enfants que de couples avec enfants. Ce renversement serait dû au vieillissement de la population, puisque de plus en plus de couples sont âgés et que leurs enfants ont quitté la maison.

Au Québec, 75 % des familles monoparentales sont dirigées par des femmes.

Au sein d'un territoire, une plus grande proportion de familles monoparentales est associée à un plus faible taux de diplomation chez les jeunes. En effet, face aux contraintes organisationnelles liées à la monoparentalité, les chefs de familles monoparentales ont moins de temps pour s'impliquer dans la vie scolaire de leurs enfants, par exemple pour faire le suivi des devoirs, ce qui a des effets négatifs sur la persévérance et la réussite scolaires de ces derniers⁹.

Plusieurs actions peuvent être posées pour favoriser le bien-être des familles au sein des territoires, peu importe leur composition.

Les municipalités et MRC peuvent :

- Adopter une politique familiale municipale et obtenir l'accréditation *Municipalité amie des enfants* (MAE);
- Favoriser la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie¹⁰.

Pour faciliter la participation des parents dans la vie scolaire de leurs enfants, le milieu scolaire peut :

- Donner des outils aux parents pour faciliter le suivi des devoirs et des leçons à la maison;
- Établir une communication bidirectionnelle positive avec la famille;
- Aménager les horaires de rencontres avec les professeurs et mettre en place un service de garde à l'école afin de permettre à tous les parents de s'y rendre.

Le milieu communautaire peut :

- Aménager des milieux de vie accueillants pour les familles et adaptés à leurs besoins;
- Créer des activités et offrir des services permettant aux différents membres de la famille de développer leurs habiletés et compétences (cuisines collectives, jardinage, ateliers, etc.);
- Collaborer avec le milieu scolaire pour assurer une continuité des services dans les différentes sphères de la vie des familles¹¹.

MEMBRES DES PREMIÈRES NATIONS

Proportion de la population totale qui est issue des Premières Nations.

- *Premières Nations* est le terme utilisé pour désigner les peuples autochtones du Canada, autre que les Métis et les Inuits. Il est privilégié au terme *Amérindiens*, plus couramment utilisé dans un passé récent.
- Les membres des Premières Nations peuvent être tant des Indiens inscrits, au sens de la Loi sur les Indiens, que des Indiens non inscrits. Ils peuvent habiter dans des réserves ou à l'extérieur de celles-ci.
- ❖ Ces données proviennent du recensement de la population de 2016, compilées dans CartoJeunes⁸.

La réussite éducative des Premières Nations représente un enjeu préoccupant, puisque malgré une amélioration au cours des dernières années, leurs membres continuent à atteindre des niveaux de scolarité inférieurs à ceux du reste de la population. En effet, au Québec en 2017-2018, 74,6 % des Autochtones conventionnés sont sortis du système scolaire québécois sans diplôme ni qualification, contre 13,6 % pour l'ensemble des élèves du secondaire¹²

Parmi les principaux facteurs identifiés comme pouvant nuire à la réussite éducative des élèves des Premières Nations, nommons :

- La formule d'apprentissage privilégiée par le programme scolaire québécois, qui est basée sur des activités de type séquentiel, ne convient pas au mode d'apprentissage global des jeunes des Premières Nations;
- Les défis linguistiques;
- La pénurie, le roulement et la qualification du personnel enseignant;
- Les faibles perspectives en matière d'emploi et le taux de chômage élevé dans les communautés¹³.

Différentes stratégies peuvent être déployées afin de favoriser la persévérance et la réussite scolaires des jeunes Autochtones. Toutefois, considérant la diversité de situations dans lesquelles ils évoluent (école en communauté, école québécoise hors communauté, enseignement ou non-enseignement des langues autochtones, etc.), des approches locales gagneraient à être mises en place. De plus, certains parents souhaiteront éduquer leurs enfants pour vivre dans leur communauté d'origine et en fonction de la culture locale, alors que d'autres préféreront les éduquer pour qu'ils s'adaptent à la culture québécoise. Les stratégies éducatives à adopter seront alors différentes¹⁴.

POPULATION ISSUE DE L'IMMIGRATION

Proportion de la population totale qui est issue de l'immigration.

- Le terme *immigrants* comprend les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou des résidents permanents. Il s'agit des personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence.
- Les résidents non permanents et les étudiants internationaux ne sont pas inclus.
- Ces données proviennent du recensement de la population de 2016, compilées dans CartoJeunes⁸.

Les personnes immigrantes admises au Québec présentent majoritairement un niveau de scolarité élevé. Par exemple, parmi celles arrivées au Québec entre 2013 et 2017, 63,2 % ont 14 années et plus d'études (équivalent à un DEC) et 32,8 % ont 17 années et plus d'études (équivalent à un baccalauréat)¹⁵.

Il apparaît toutefois que les personnes immigrantes n'occupent pas toujours un emploi à la hauteur de leurs qualifications. Cette situation, appelée *surqualification*, survient quand le niveau de scolarité d'un travailleur est supérieur aux compétences requises pour l'emploi occupé. Selon une étude menée en 2012 par le ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), le taux de surqualification était de 43,0 % pour les populations immigrantes, tandis qu'il était de 29,7 % pour l'ensemble de la population du Québec. De façon générale, le taux de surqualification était plus élevé chez les femmes, chez les immigrants les plus scolarisés et chez les immigrants récents¹⁶. Les mêmes observations ont été faites en 2016 à l'échelle du Canada.

Chez les jeunes, le taux de diplomation et de qualification des immigrants de première génération (qui sont nés à l'extérieur du Canada) est de 78,3 %, soit légèrement plus faible que celui des non-immigrants, qui est de 81,7 %. Celui des immigrants de deuxième génération (qui sont nés au Canada et dont au moins un parent est né à l'extérieur du Canada) y est légèrement plus élevé, soit de 85,1 % (cohorte de 2011)¹⁷.

Il existe plusieurs façons d'assurer une intégration réussie des personnes immigrantes, la première étant bien sûr la participation au marché du travail. En effet, la participation économique à la société d'accueil permettra ensuite une participation dans les autres sphères de la vie, comme les dimensions communautaire, culturelle et citoyenne.

Une intégration réussie dépend ainsi de la possibilité, pour les personnes immigrantes et leurs enfants, de contribuer aussi activement que les natifs à la vie économique, à la vie sociale et à la vie politique de leur pays d'adoption¹⁸.



CONNAISSANCE DES LANGUES OFFICIELLES

INDICATEUR

Proportion d'individus selon la connaissance des deux langues officielles canadiennes, soit le français et l'anglais.

- On considère qu'une personne possède la connaissance d'une langue si elle peut soutenir une conversation assez longue sur divers sujets dans cette langue.
- Ces données proviennent du recensement de la population de 2016, compilées dans CartoJeunes⁸.

RECHERCHE

Au sein d'un territoire, une plus forte proportion d'individus ne possédant pas une connaissance minimale du français est associée à une plus faible diplomation des jeunes⁹.

Selon une étude portant sur l'économie des langues au Québec, le fait d'être bilingue (français et anglais) permettrait d'obtenir une meilleure rémunération au travail¹⁹.

Outre les cours d'anglais, langue seconde, enseignés aux élèves du primaire et du secondaire et aux étudiants du cégep, il existe plusieurs autres façons d'acquérir la maîtrise d'une langue, par exemple des formations offertes par le service des loisirs des municipalités, par des organismes communautaires, par les centres de formation générale aux adultes, par les services de la formation continue des cégeps, directement en entreprise ou encore chez des professeurs privés. Ces formations sont souvent offertes à faible coût et même parfois directement en ligne!

RÉFLEXION

PRINCIPALE LANGUE PARLÉE À LA MAISON

Population selon la langue parlée le plus souvent à la maison.

- Dans le cas d'une personne qui vit seule, la langue parlée le plus souvent à la maison est la langue dans laquelle elle se sent le plus à l'aise.
- Lorsque les deux langues sont utilisées également, alors les deux sont incluses.
- Ces données proviennent du profil de recensement 2016 de Statistique Canada.

Il est important de noter que les recherches sur la principale langue parlée à la maison sont peu nombreuses comparativement à celles sur la langue maternelle. Les recherches dans ce domaine permettraient une meilleure connaissance des interactions entre la langue maternelle, la langue d'enseignement et la langue parlée à la maison. Il semblerait que la langue parlée à la maison puisse avoir un effet important sur la langue maternelle. En effet, la langue parlée le plus souvent à la maison est probablement celle qui sera transmise aux enfants, devenant ainsi la langue maternelle². Cependant, il est possible de penser qu'avec le temps, la langue parlée à la maison peut éventuellement différer de la langue maternelle, par exemple lorsque la langue d'enseignement n'est pas la même que la langue maternelle.

Au Québec, les enfants dont la langue maternelle est l'anglais ainsi que ceux dont la langue maternelle est le français sont proportionnellement plus nombreux à être vulnérables dans au moins un domaine du développement comparativement à ceux dont la langue maternelle est le français³⁶. Par ailleurs, les élèves dont la langue maternelle n'est pas la langue d'enseignement peuvent avoir des conséquences notamment sur les résultats scolaires, la réussite scolaire ainsi que sur le taux de diplomation et de qualification d'un établissement scolaire²⁰.

Cependant, au secondaire, les élèves dont les parents parlent anglais seulement ou plus d'une langue (incluant le français ou l'anglais) à la maison ont plus de chance d'avoir un rendement scolaire dans la moyenne ou au-dessus dans la langue d'enseignement comparativement à ceux dont les parents parlent seulement le français²¹.

Dans la littérature, il est admis :

- Qu'un enfant exposé tôt à la langue, à l'écriture et à la lecture a plus de chance d'avoir de bonnes compétences dans ces champs, augmentant ainsi ses chances de réussite scolaire²²;
- Que le nombre de compétences de base acquises dans une langue sont transférables à une autre langue²³;
- Que les enfants d'âge préscolaire maîtrisant les bases de leur langue maternelle ont plus de facilité à apprendre une langue seconde²².

Ainsi, il est admis que la langue parlée à la maison peut différer de la langue utilisée dans le milieu d'enseignement. Effectivement, il est très bien possible d'avoir une langue qui est parlée à la maison et une autre parlée à la garderie ou à l'école pendant la journée. L'élève ne tirera que des avantages du riche langage appris à la maison ainsi que de l'apprentissage des compétences de base en lecture et en écriture, et des compétences langagières apprises dans le milieu scolaire²¹.

PETITE ENFANCE



LECTURE FAITE AUX ENFANTS

INDICATEUR

Proportion de parents ayant lu ou ayant raconté des histoires à leurs enfants âgés de 0 à 5 ans au moins une fois par jour au cours des deux semaines précédant l'enquête.

Les données proviennent de *l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans* menée en 2015. La population ciblée par l'enquête était l'ensemble des parents ayant au moins un enfant de moins de 6 ans vivant au Québec en 2015, à l'exception de ceux vivant dans une réserve amérindienne ou un établissement amérindien et de ceux vivant dans le Nord-du-Québec. Aux fins de l'enquête, un parent pouvait être un parent biologique, un parent adoptif, un beau-parent ou un grand-parent et devait habiter avec son enfant au moins 40 % du temps²⁴.

STATISTIQUES

À l'échelle du Québec, la proportion de parents ayant lu ou raconté des histoires quotidiennement augmente lorsque ceux-ci se perçoivent en bonne santé et sont davantage scolarisés.

Plus spécifiquement, cette proportion est particulièrement élevée chez les mères dans la trentaine plus scolarisées qui vivent dans une famille nucléaire.

Les parents qui ne sont pas en emploi sont aussi proportionnellement plus nombreux à faire la lecture à leurs enfants quotidiennement.

Pour ce qui est des parents en emploi, ceux qui ont accès à davantage de mesures de conciliation travail-famille et ceux qui perçoivent leurs revenus comme étant suffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille sont proportionnellement plus nombreux à raconter des histoires à leurs enfants de façon quotidienne²⁴.

RECHERCHE

Faire la lecture aux enfants dès le plus jeune âge est une pratique parentale considérée comme ayant un lien direct avec l'apprentissage de la lecture, ce qui est un élément essentiel à la réussite scolaire.

Le fait de lire ou de montrer fréquemment des images à l'enfant en discutant avec lui contribuerait à diminuer la probabilité qu'il soit vulnérable à la maternelle, notamment dans le domaine *Habilités de communication et connaissances générales*²⁵.

Parmi les facteurs favorables à ce que les parents lisent ou racontent des histoires à leurs tout-petits de façon quotidienne, notons entre autres :

- Le fait de fréquenter des lieux publics diversifiés de façon régulière (CLSC, organismes communautaires Famille, centre des loisirs, bibliothèque, club ou association sportive);
- Le fait d'avoir participé à des ateliers, des cours ou des conférences pour parents;
- Le fait d'avoir participé à des activités parents-enfants (heure du conte, yoga, ateliers de massage ou d'éveil, etc.)
- Le fait d'avoir participé à deux types ou plus d'activités liées au développement de l'enfant (activités sportives ou créatives, ateliers de préparation à l'école, etc.);
- Le fait d'avoir participé à deux types ou plus d'activités liées au soutien à la parentalité (services de consultation individuelle, conjugale ou familiale, cuisines collectives, etc.)²⁴.

En parallèle à ces informations, il apparaît que plusieurs obstacles limitent ou empêchent la participation des familles aux activités offertes pour eux. Parmi ceux-ci, notons entre autres :

- Le coût, considéré comme trop élevé, principalement par les familles à faible revenu;
- Les horaires des activités, qui ne conviennent pas à la réalité des deux tiers des parents;
- La distance à parcourir pour se rendre au lieu où se déroule l'activité, principalement pour les familles en milieu rural;
- Le manque d'information sur les services offerts²⁴.

Au regard de ces informations, il convient de poser des actions permettant de favoriser les lieux, activités et services dédiés aux familles des tout-petits et de s'assurer que ces lieux sont accessibles, tant physiquement que financièrement, que des plages horaires variées sont offertes et que l'information quant à leur existence est bien transmise dans la communauté.

SERVICE DE GARDE À CONTRIBUTION RÉDUITE

Nombre de places disponibles en service de garde à contribution réduite sur le territoire.

- Les services de garde à contribution réduite sont des prestataires de services de garde reconnus par le ministère de la Famille qui reçoivent des subventions gouvernementales afin d'offrir des places à faible coût. Ces prestataires reconnus et subventionnés peuvent être :
 - **Des centres de la petite enfance (CPE)** : Un CPE est un organisme à but non lucratif ou une coopérative offrant des places subventionnées. Il est dirigé par un conseil d'administration composé d'au moins sept membres, dont au moins les deux tiers sont des parents usagers.
 - **Des milieux familiaux subventionnés (MF)** : Garde offerte dans une résidence privée par une personne reconnue comme responsable d'un service de garde en milieu familial et offrant des places subventionnées. Ce type de milieu doit être reconnu par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial, lui-même agréé par le ministère de la Famille.
 - **Des garderies privées subventionnées (GPS)** : Une garderie est une entreprise à but lucratif. Elle peut offrir des places subventionnées par le gouvernement ou non. Un comité de parents doit être formé et consulté sur tous les aspects de la garde.²⁶
- Tous les services de garde à contribution réduite sont régis par le ministère de la Famille et, à ce titre, ils doivent obligatoirement appliquer un programme éducatif qui a pour objet le développement global et harmonieux de l'enfant et l'atteinte de son plein épanouissement sur le plan physique et moteur, social et affectif, cognitif et langagier. Ce programme doit aussi les amener à adopter de saines habitudes de vie et à s'adapter à la vie de groupe. Le programme éducatif peut être élaboré par les milieux de garde eux-mêmes, afin de s'adapter à leur réalité. Pour les guider dans cette réalisation, le Ministère a créé le programme Accueillir la petite enfance²⁷.
- Certaines mesures visent à favoriser l'intégration des enfants vulnérables dans le réseau des services de garde subventionnés. Parmi celles-ci, notons celle qui permet de réserver certaines places à des enfants dont le dossier est recommandé par une ressource professionnelle d'un CIUSSS ou d'un CISSS, et celle qui permet aux parents prestataires du Programme d'aide sociale ou du Programme de solidarité sociale d'être exemptés du paiement de la contribution réduite pour un équivalent de cinq demi-journées par semaine²⁷.

❖ Ces données proviennent du ministère de la Famille du Québec²⁸.

La fréquentation d'un service de garde peut avoir une influence positive sur plusieurs aspects du développement des enfants (affectif, cognitif, langagier, physique et social). Certains effets bénéfiques peuvent persister dans le temps et s'observer tout au long du parcours scolaire et jusqu'à la vie adulte.

La fréquentation d'un service éducatif de qualité pendant la petite enfance favorise l'égalité des chances et pourrait même réduire l'écart dans les résultats scolaires entre les enfants issus de milieux défavorisés et ceux provenant de la classe moyenne²⁹. Il semble toutefois que les enfants défavorisés sur le plan socioéconomique sont plus susceptibles de fréquenter un milieu de moindre qualité que les enfants des familles les plus favorisées³⁰.

Selon plusieurs études ayant tenté de chiffrer l'impact économique de la création des places en services de garde à contribution réduite, pour l'année 2008, le programme aurait permis :

- L'entrée de 69 700 mères québécoises sur le marché du travail;
- Une augmentation du PIB de 1,7 %, soit 5,1 milliards de dollars;
- Une hausse des impôts des particuliers de 349 millions de dollars, seulement pour le Québec³¹.

La présence de services éducatifs à l'enfance à contribution réduite de qualité sur un territoire peut représenter une occasion de développement du milieu en :

- Permettant d'attirer et de retenir les jeunes familles dans la municipalité;
- Favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance;
- Créant des emplois et en favorisant le retour au travail des parents;
- En générant des achats locaux (pour la nourriture, le matériel et les services par exemple).

Les municipalités ont un rôle à jouer dans le développement de places en services éducatifs à l'enfance de qualité. Dans la mesure de leurs compétences, elles peuvent par exemple :

- Mettre en place des mesures de zonage incitatives, afin de faciliter l'implantation dans des milieux où les besoins sont les plus grands et de s'assurer que les services de garde sont équitablement répartis sur le territoire;
- Mettre gracieusement, à la disposition des promoteurs, des locaux ou des terrains;
- S'assurer que l'information concernant les services disponibles soit facilement accessible à tous les parents (en incluant un onglet sur le site Internet de la ville par exemple, ou en fournissant des dépliants aux nouveaux résidents et aux nouveaux parents)³².

TAUX DE COUVERTURE PROJETÉ DE LA DEMANDE DE PLACES EN SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

Estimation du pourcentage de la demande projetée de places en services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) comblées par l'offre de places projetées.

- Le taux de couverture est obtenu par le calcul suivant : $\text{Offre projetée} \div \text{Demande projetée} \times 100$.
 - Un taux de couverture de 100 % indique un équilibre parfait entre le nombre de places offertes et les besoins de places (places recherchées ou occupées) dans un territoire. S'il y a un manque de places, le taux est inférieur à 100 %. S'il y a un surplus de places, le taux est supérieur à 100 %.
 - Le taux de couverture projeté peut être mis en relation avec le taux de couverture actuel. Cette comparaison permet d'avoir un portrait plus complet de la situation en plus d'identifier de possibles tendances.
- ❖ Ces données proviennent du tableau de bord du modèle d'estimation de l'offre et la demande de places en SGEE du Ministère de la Famille.

Au Québec, chaque année plusieurs milliers d'enfants attendent une place dans un service de garde éducatif à l'enfance, sans égard au type de service de garde. À ce nombre, s'ajoutent plusieurs enfants qui fréquentent un service de garde non subventionné du réseau, mais dont les parents désirent avoir une place dans un service de garde subventionné. Par ailleurs, l'accès aux services de garde du réseau s'avère d'autant plus difficile lorsque les parents ont un horaire de travail atypique ou un enfant à besoins particuliers. Effectivement, il est estimé que³³ :

- Le taux de placement pour un service de garde avec un horaire de garde atypique est plus faible comparativement au service de garde offrant un horaire de garde usuel à temps plein.
- Le taux de placement pour les enfants ayant un syndrome diagnostiqué par un professionnel de la santé (ex. un trouble du spectre de l'autisme) est plus faible comparativement à ceux sans besoin particulier.

Sans égard à la raison pour laquelle un enfant ne fréquente pas un service de garde, une proportion de ceux-ci grandissent dans des conditions favorisant leur bon développement. Toutefois, il est aussi possible de penser qu'une proportion de ces enfants est exposée à différents facteurs de risque impactant potentiellement le développement³⁴.

Le manque de place en service de garde peut avoir de nombreux impacts sociaux sur les familles et sur le développement des régions. À plusieurs égards ce manque de place en service de garde peut être source de stress et d'anxiété pour certains parents. Effectivement, faute de place en service de garde, de jeunes parents doivent retarder leur retour sur le marché du travail ou aux études, allant même jusqu'à sacrifier complètement leur statut de travailleur ou d'étudiant. Conséquemment, les revenus familiaux peuvent être fortement réduits si les parents ne peuvent pas accéder au service de garde de leur choix ou choisissent de garder leur enfant à la maison. Qui plus est, cela peut avoir des répercussions négatives sur le développement scolaire et professionnel des parents³⁴.

L'offre des types de services de garde subventionnés varie d'une région administrative à l'autre. Certaines régions comptent proportionnellement moins de place en service de garde subventionné que le reste du Québec, alors que les besoins y sont importants³³.

Par ailleurs, au Québec, la littérature ainsi que l'expérience terrain font état de nombreuses barrières en ce qui concerne l'accès à certains services chez les familles plus vulnérables, notamment les services de garde éducatifs à l'enfance³⁵. Des manières d'infléchir ces barrières pourraient être de revoir la stratégie de déploiement du réseau des services de garde ainsi que l'ajout de facteurs qui permettraient une meilleure estimation de l'offre et la demande des places en services de garde réduisant par le fait même les impacts négatifs associés à ce manque de place.

L'important n'est pas que tous les enfants fréquentent les services de garde éducatifs à l'enfance, mais bien que chaque famille puisse avoir accès aux services ou aux ressources qui répondent le mieux à leurs besoins. En offrant aux enfants, et ce dès leur plus jeune âge, la chance de développer leur plein potentiel, leur avenir ainsi que celui de toute la société se voient améliorés³⁴.

DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS À LA MATERNELLE

Proportion d'enfants de la maternelle vulnérables dans chacun de cinq domaines de développement de l'enfant et dans au moins un domaine de développement. Les cinq domaines de développement évalués et les sujets qu'ils abordent sont :

- **Santé physique et bien-être** : Développement physique général, motricité, alimentation et habillement, propreté, ponctualité, état d'éveil.
 - **Compétences sociales** : Habiletés sociales, confiance en soi, sens des responsabilités, respect des pairs, des adultes, des règles et des routines, habitudes de travail et autonomie, curiosité.
 - **Maturité affective** : Comportement prosocial et entraide, crainte et anxiété, comportement agressif, hyperactivité et inattention, expression des émotions.
 - **Développement cognitif et langagier** : Intérêt et habiletés en lecture, en écriture et en mathématiques, utilisation adéquate du langage.
 - **Habiletés de communication et connaissances générales** : Capacité à communiquer de façon à être compris, capacité à comprendre les autres, articulation claire, connaissances générales.
- La population visée par l'enquête est constituée de l'ensemble des enfants fréquentant la maternelle 5 ans à temps plein dans les écoles francophones et anglophones, publiques et privées du Québec.
- Sont exclus les enfants fréquentant une école des commissions scolaires Crie et Kativik et ceux fréquentant une école relevant du gouvernement fédéral.
 - Les écoles spécialisées et les enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) dans les classes spéciales sont aussi exclus, mais les EHDA dans les classes ordinaires sont inclus dans l'enquête à des fins de recherche, mais sont exclus des analyses présentées.
- La collecte de données a été réalisée auprès des enseignantes et des enseignants de maternelle 5 ans à l'aide de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE).
- ◇ Ces données sont tirées de l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* (EQDEM), une enquête de type recensement ayant eu lieu en 2012 et en 2017³⁶.

Selon les données de l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle* (EQPPEM)²⁶, les enfants de maternelle ne vivant pas avec leurs deux parents (biologiques ou adoptifs) risquent davantage d'être vulnérables dans au moins un domaine de développement que ceux qui vivent avec leurs deux parents.

Cette enquête a également démontré que la proportion d'enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement est plus élevée :

- Chez les enfants de sexe masculin;
- Chez les enfants plus jeunes à leur entrée à l'école (nés en juillet, août ou septembre);
- Chez les enfants nés à l'extérieur du Canada;
- Chez les enfants nés avec un faible poids;
- Chez les enfants dont les parents n'ont aucun diplôme;
- Chez les enfants vivant dans un ménage à faible revenu.

Toujours selon l'EQPPEM, les enfants ayant commencé leur parcours dans un service de garde éducatif après l'âge de 3 ans sont plus susceptibles d'être vulnérables dans les domaines de la santé physique et du bien-être et des habiletés de communication et des connaissances générales, comparativement aux enfants ayant commencé à se faire garder sur une base régulière avant l'âge de 12 mois. De plus, les enfants ayant été gardés en moyenne 35 heures ou plus par semaine ont une plus forte probabilité d'être vulnérables dans au moins un domaine de développement de même que dans les domaines des compétences sociales et de la maturité affective.

Tous les acteurs de la communauté ont un rôle à jouer dans le développement des enfants de 5 ans et moins :

- Certains, en leur offrant directement des services, tels que :
 - Les organismes communautaires Famille et autres organismes communautaires, grâce à leurs programmes de soutien aux compétences parentales ou à leur offre d'activités parents-enfants;
 - Les centres intégrés de santé et de services sociaux, grâce à leurs services de prévention et de santé publique;
 - Les municipalités, par les services offerts en matière de loisirs, de culture, d'activités communautaires, etc., ou par l'adoption d'une politique familiale;
- D'autres, en facilitant la vie de leurs parents, par exemple :
 - Les employeurs qui instaurent des mesures de conciliation travail-famille, ce qui laisse plus de temps aux parents avec leurs tout-petits;
 - Les banques alimentaires et autres comptoirs d'aide, ce qui permet aux familles de limiter les effets de la défavorisation;
 - Les services d'aménagement et d'urbanisme des municipalités, par l'implantation de services de transport en commun efficaces et accessibles, par la création de zones de jeux sécuritaires, par l'accessibilité à des logements abordables, etc.^{37, 38}

HABITUDES DE VIE ET OCCUPATIONS DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE



EMPLOI RÉMUNÉRÉ

Proportion des élèves du secondaire qui ont un emploi durant l'année scolaire (incluant les petits travaux).

- Les genres d'emplois considérés sont : travailler pour l'entreprise familiale, travailler pour un employeur ou encore faire des petits travaux (gardiennage et tonte de pelouse par exemple). Les tâches ménagères faites à la maison pour de l'argent de poche sont exclues.
- ❖ Ces données proviennent de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* réalisée en 2016-2017 auprès de 62 000 élèves des écoles secondaires publiques et privées du Québec³⁹.

Plus de la moitié des élèves du secondaire occupent un emploi durant l'année scolaire et la grande majorité d'entre eux œuvre dans le domaine des services, principalement le commerce, l'hébergement et la restauration.

De façon générale, les élèves dont les deux parents ont un emploi travaillent pendant l'année scolaire en plus grande proportion (55 %) que ceux dont un seul des parents occupe un emploi (47 %) et que ceux dont aucun parent ne travaille (39 %). Ils sont également plus nombreux à travailler lorsqu'ils font partie d'une famille biparentale, reconstituée ou en garde partagée que lorsqu'ils vivent en famille monoparentale.

De plus, les élèves travaillent en plus grande proportion lorsqu'ils s'estiment plus à l'aise financièrement que la moyenne des élèves (56 %), ainsi que lorsqu'ils fréquentent une école située en milieu moins défavorisé (53 %).

Parmi les élèves du secondaire qui occupent un emploi pendant l'année scolaire, une moyenne de 12 % le fait 16 heures et plus par semaine, soit 10 % chez les filles et 15 % chez les garçons. En 5^e secondaire, la proportion d'élèves qui travaillent 16 h et plus par semaine augmente à 23 %³⁹.

Certains effets bénéfiques sont associés au fait d'occuper un emploi pendant les études pour les élèves du secondaire. Notons le développement du sens des responsabilités, de l'organisation et de l'autonomie, une meilleure connaissance de soi, de ses aptitudes et de ses intérêts, le développement d'une meilleure capacité de communication et d'adaptation à différentes situations, etc.

Cependant, il est généralement reconnu que le fait pour un jeune du secondaire de travailler plus de 15 heures par semaine peut nuire à ses performances scolaires et à son état de santé en général. Plus spécifiquement, les difficultés rencontrées par les élèves qui occupent un emploi peuvent être synthétisées en trois catégories : les difficultés liées à la planification et à la gestion, les difficultés liées à l'état de santé et les difficultés liées au rendement à l'école ou au travail.

Certains facteurs sont associés à une conciliation études-travail plus facile pour les élèves en emploi. À ce titre, notons entre autres :

- Un emploi présentant une faible demande psychologique;
- Un nombre d'heures de travail peu élevé;
- Un emploi pour lequel l'employeur offre un bon soutien social à l'employé;
- Un horaire de travail flexible, c'est-à-dire que l'étudiant puisse s'absenter au besoin, puisse limiter volontairement son temps de travail, soit consulté avant d'établir l'horaire de travail, puisse s'arranger avec ses collègues pour modifier son horaire de travail, ait la possibilité de faire ses travaux scolaires pendant les heures de travail et n'ait pas à faire un nombre minimal d'heures de travail pour pouvoir garder son emploi;
- Que la décision de travailler ait été prise par choix et non par obligation;
- Au moins une journée de congé par semaine (sans cours ni travail)⁴⁰.



Pour éviter que l'emploi occupé ne nuise à la persévérance scolaire et ne devienne un motif d'abandon des études, les employeurs ont un rôle à jouer et peuvent mettre en pratique certaines règles de base :

- Favoriser la présence en classe en offrant des heures de travail en dehors des heures de cours;
- Limiter le nombre d'heures de travail offert à environ 15 heures par semaine, au-delà duquel les risques d'abandon scolaire augmentent;
- Diminuer le nombre d'heures de travail pendant les périodes plus chargées sur le plan scolaire, par exemple lors des examens ou des remises de travaux;
- Demander une copie de l'horaire de l'élève afin de planifier ses horaires de travail en fonction des périodes;
- Être attentif aux signes de fatigue et d'épuisement chez l'élève et discuter de la situation avec lui afin de trouver des solutions;
- Encourager l'élève à poursuivre ses études et à obtenir son diplôme⁴¹.



SURPLUS DE POIDS

Proportion des élèves du secondaire en situation de surplus de poids (embonpoint ou obésité).

- L'indicateur est construit à partir de l'indice de masse corporelle (IMC), qui est calculé en divisant le poids (en kilogrammes) par le carré de la taille (en mètres). On classe les élèves en quatre catégories : poids insuffisant, poids normal, embonpoint et obésité. Les élèves qui présentent de l'embonpoint ou de l'obésité sont considérés comme étant en surplus de poids.

SÉDENTARITÉ

Proportion des élèves du secondaire qui réalisent moins d'une fois par semaine des activités physiques pour les loisirs durant l'année scolaire.

- L'indicateur est construit à partir de questions qui portent sur la pratique globale d'activités durant les temps libres à la maison, à l'école ou ailleurs durant l'année scolaire. Il peut s'agir d'activités qui ont lieu dans un contexte organisé (avec un moniteur, un entraîneur ou une autre personne responsable) ou non organisé (seul ou avec d'autres personnes), ou dans le cadre de programmes spéciaux à l'école (sports-études, danse-études, concentration sport ou autre). On classe les élèves en cinq catégories : actif, moyennement actif, un peu actif, très peu actif et sédentaire.
- ◇ Ces données proviennent de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* réalisée en 2016-2017 auprès de 62 000 élèves des écoles secondaires publiques et privées du Québec³⁹.



STATISTIQUES

Certaines caractéristiques de l'environnement des jeunes semblent être liées au surplus de poids et à la sédentarité :

- Les taux sont plus élevés chez les élèves dont les parents sont peu scolarisés (niveau DES ou moins);
- Ils sont également significativement plus grands chez les élèves qui disposent de peu de soutien social de la part de leur famille, de leurs amis et des milieux scolaire et communautaire;

En ce qui a trait principalement à la sédentarité, elle est aussi plus fréquente chez les jeunes qui vivent au sein de familles monoparentales³⁹.

RECHERCHE

Plusieurs facteurs, tant individuels qu'environnementaux, influencent les habitudes de vie des individus, incluant l'alimentation et la pratique d'activités physiques. Les facteurs individuels peuvent être d'ordres biologique ou psychosocial, tandis que les facteurs environnementaux se rapportent aux environnements politique, économique, socioculturel et physique dans lesquels évoluent les individus. Un environnement favorable aux saines habitudes de vie regroupe l'ensemble des éléments exerçant une influence positive sur l'alimentation et la pratique d'activité physique, tels que le prix, la proximité, la diversité de l'offre, la publicité, le temps disponible, le cadre bâti, etc.

Au sein des communautés, certains facteurs sont associés positivement aux saines habitudes de vie de la population :

- Des quartiers de résidence densément peuplés où l'on retrouve des commerces et des services et qui sont bien pourvus en trottoirs, sentiers pédestres, pistes cyclables et en infrastructures sportives et récréatives (parcs, piscines, terrains de sports) sont associés à une plus grande pratique d'activité physique, tant pour les loisirs que pour les transports.
- Au contraire, l'étalement urbain, qui se caractérise par une faible mixité des modes d'occupation du sol (éloignement des lieux de résidence, des lieux de travail et des commerces), par une faible densité résidentielle et par l'absence de centres-villes, a été associé à une plus grande prévalence d'excès de poids.
- Dans un quartier résidentiel, la présence de commerces offrant des produits sains, diversifiés et à bon prix (comme un supermarché) accessible autrement qu'en automobile, est associée à l'adoption d'une saine alimentation et à une plus faible prévalence d'excès de poids⁴².



Au sein des municipalités, certaines actions préventives peuvent être posées, permettant de favoriser l'adoption de saines habitudes de vie par la population :

- Aménager des infrastructures de transport actif qui relient entre elles les diverses destinations sur un territoire;
- Construire diverses infrastructures récréatives et sportives sécuritaires et attractives, localisées près des secteurs résidentiels;
- Favoriser, à l'aide d'incitatifs économiques et de règlements de zonage, l'implantation de supermarchés et d'épiceries dans les quartiers moins bien desservis;
- Favoriser la mixité des modes d'occupation du sol;
- Favoriser, à l'aide de règlements de zonage, un environnement alimentaire plus sain (par exemple, limiter l'implantation de restaurants-minute autour des écoles primaires et secondaires);
- Prévoir l'impact sur les habitudes de vie des gens des nouveaux projets touchant l'aménagement et l'urbanisme⁴².

Dans le milieu scolaire, plusieurs actions concrètes peuvent être posées afin d'offrir aux jeunes un cadre de vie et d'apprentissage favorisant l'adoption de saines habitudes de vie :

- Offrir une large gamme d'activités physiques qui pourront être pratiquées à différents moments (cours d'éducation physique, récréations, activités parascolaires, etc.) et tenant compte des intérêts variés des jeunes et de leurs capacités;
- Favoriser les partenariats avec la communauté, par exemple pour l'utilisation d'infrastructures municipales;
- Mettre sur pied des activités d'éducation et de promotion des saines habitudes de vie à l'intention des jeunes, qui peuvent être offertes par l'école ou en partenariat avec le milieu communautaire;
- S'assurer du soutien des parents afin qu'ils puissent assurer une continuité des actions mises en place à l'école⁴³.



CONSOMMATION RÉGULIÈRE D'ALCOOL

Proportion des élèves du secondaire qui ont bu de l'alcool de façon régulière, c'est-à-dire une fois ou plus par semaine pendant au moins un mois.

- Une consommation d'alcool équivaut à un verre de vin, à une petite bière, à un verre de boisson forte ou à un shooter.

CONSOMMATION RÉGULIÈRE DE DROGUES

Proportion des élèves du secondaire qui ont consommé de la drogue de façon régulière, c'est-à-dire une fois ou plus par semaine pendant au moins un mois.

- Sont compris dans les drogues des médicaments pris sans prescription dans le but de ressentir un effet similaire à celui d'une drogue.
- ◇ Ces données proviennent de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* réalisée en 2016-2017 auprès de 62 000 élèves des écoles secondaires publiques et privées du Québec³⁹.



STATISTIQUES

Quand on prend en compte l'âge auquel les jeunes ont commencé à avoir une consommation régulière d'alcool et de drogues, on note une amélioration significative entre les deux cycles de l'EQSJS. En effet, en 2010-2011, 12,0 % des élèves de 16 ans et plus avaient eu une première consommation régulière d'alcool avant 16 ans, alors qu'en 2016-2017, ils étaient 7,4 % dans la même situation. Pour ce qui est des drogues, ces proportions étaient respectivement de 14,6 % en 2010-2011 et de 9,3 % en 2016-2017.

Certains facteurs semblent associés à la consommation d'alcool et de drogues par les jeunes. Elle est moins élevée chez les jeunes qui vivent en famille biparentale, chez ceux dont au moins un parent a atteint le niveau collégial ou universitaire et chez ceux qui bénéficient d'un niveau élevé de supervision parentale et d'un bon soutien social dans leur famille et à l'école.

Particulièrement pour la consommation d'alcool, elle tend toutefois à s'accroître chez les élèves qui bénéficient d'un bon soutien social de la part de leurs amis.

De façon générale, il semble exister une concomitance entre la consommation d'alcool et de drogues et le fait pour un jeune d'être un fumeur de cigarettes. En effet, parmi les jeunes qui disent fumer la cigarette, 82,8 % disent également consommer de l'alcool et des drogues, tandis que chez les non-fumeurs, cette proportion s'élève à seulement 14 %³⁹.



RECHERCHE

Plusieurs conséquences sont associées à la consommation d'alcool et de drogues par les jeunes du secondaire. Ces conséquences peuvent être physiques, mentales ou psychosociales et varieront en fonction de la substance consommée, des caractéristiques du jeune qui la consomme ainsi que du contexte dans lequel elle sera consommée.

Chez les jeunes, les principales conséquences physiques pouvant être liées à la consommation d'alcool ou de drogues sont :

- Des effets négatifs permanents ou à long terme de certaines structures et fonctions du cerveau, qui est encore en transformation majeure lors de l'adolescence;
- Des comportements sexuels à risque, causés par les propriétés désinhibitrices de ces substances, pouvant mener à des ITSS ou à des grossesses non désirées;
- Des blessures graves ou fatales causées par la conduite avec les facultés affaiblies.

Les principales conséquences, sur la santé mentale, pouvant être liées à la consommation d'alcool ou de drogues par les jeunes sont :

- L'apparition de troubles mentaux, tels que la dépression ou l'anxiété;
- Le déclenchement de certains troubles lorsqu'il y a prédisposition;
- L'exacerbation d'une maladie mentale déjà présente;
- Le développement de dépendances.

Les principales conséquences psychosociales pouvant être vécues par des jeunes qui consomment de l'alcool ou des drogues sont :

- Les difficultés, les échecs et le décrochage scolaires;
- La délinquance et la violence⁴⁴.



En matière de consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes, différentes pratiques qui visent à prévenir et à limiter les conséquences physiques, mentales et psychosociales de la consommation peuvent être mises en place. Ces pratiques peuvent viser directement les individus, les environnements ou les politiques publiques.

Les pratiques de prévention visant les individus peuvent être implantées dans différents milieux :

- Dans les écoles, par exemple en enseignant aux jeunes à refuser l'offre de substances, à résister à l'influence négative de leurs pairs ou en corrigeant les fausses perceptions qu'ils entretiennent quant à l'usage de ces substances. Le développement de compétences d'autogestion, telles que la communication, l'affirmation de soi et la résolution de problèmes ainsi que l'engagement dans la communauté sont aussi des pratiques de prévention efficaces auprès des jeunes. Il apparaît que le moment de la transition entre le primaire et le secondaire serait un bon moment pour agir en prévention à ce sujet.
- Au sein des familles, par exemple en favorisant le développement de compétences parentales et en visant l'augmentation de la supervision parentale et le renforcement du soutien parental. L'établissement de limites et de normes claires et l'encouragement à se lier d'amitié avec des pairs positifs sont aussi des pratiques permettant de limiter la consommation et l'abus de ces substances.

Les pratiques de prévention visant les environnements et les politiques publiques peuvent être :

- Intervenir dans les lieux de consommation (bars, discothèques, festivals, etc.);
- Limiter l'accessibilité économique, physique et légale des substances;
- Encadrer ou interdire le marketing en lien avec ces substances;
- Instaurer des mesures dissuasives permettant de contrer la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool ou par les drogues⁴⁵.

SANTÉ MENTALE : AVOIR UN DIAGNOSTIC MÉDICAL DE TROUBLE ANXIEUX, DE DÉPRESSION OU DE TROUBLE ALIMENTAIRE

Proportion des jeunes du secondaire ayant reçu au moins un diagnostic médical confirmé par un médecin ou un spécialiste de la santé de trouble anxieux, de dépression ou de trouble des conduites alimentaires.

- ❖ Ces données proviennent de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire réalisée en 2016-2017 auprès de 62 000 élèves des écoles secondaires publiques et privées du Québec.

La santé mentale peut être évaluée selon deux dimensions : les troubles de santé mentale et la santé mentale positive. Cette dernière fait référence aux aspects mentaux positifs et au potentiel de croissance (forces et compétences), au bonheur, aux qualités (responsabilités, courage, créativité, persévérance, etc.) d'une personne ainsi que les ressources matérielles et sociales qui la soutiennent⁴⁶.

Une bonne santé mentale permet à l'individu d'utiliser son plein potentiel et ainsi de mieux composer avec les impasses et les tensions de la vie quotidienne.

La maladie mentale peut se manifester à tout moment de la vie et affecter la capacité d'une personne, en particulier celle d'un enfant, d'atteindre son plein potentiel. Les problèmes de santé mentale perturbent la réussite de l'élève et les relations interpersonnelles qu'il entretient à l'école⁴⁷.

Les troubles de santé mentale peuvent affecter l'élève dans sa globalité; la motivation, la persévérance et sa réussite scolaire peuvent donc être compromises⁴⁸.



Il est possible pour certaines personnes présentant un trouble de santé mentale de mener une vie satisfaisante et de bien fonctionner au quotidien. Tout comme il est possible pour les personnes n'ayant pas de trouble de santé mentale d'éprouver des difficultés à fonctionner dans différentes sphères de leur vie⁵⁴.

Considérant que les enfants et les adolescents passent la majorité de leur journée à l'école, le milieu scolaire s'avère être un endroit propice à l'enseignement des compétences sociales, des attitudes adéquates et des croyances, mais aussi au développement de saines habitudes de vie qui contribueront au bien-être mental et global de l'élève, tout en réduisant les entraves à l'accès précoce aux soins de santé mentale⁴⁷. Ces stratégies de prévention et promotion visent l'ensemble des élèves et non seulement ceux présentant un trouble de santé mentale⁴⁹.



INDICATEUR

RISQUE DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Proportion des élèves jugés à risque de décrocher, soit ceux se situant au niveau élevé de l'indice.

- L'indice de risque de décrochage scolaire est construit à partir de trois prédicteurs, soit le rendement (notes moyennes en langue d'enseignement et en mathématique), le retard (redoublement) et l'engagement scolaire⁵⁰.
- ❖ Ces données proviennent de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire réalisée en 2016-2017 auprès de 62 000 élèves des écoles secondaires publiques et privées du Québec.

RECHERCHE

Le décrochage scolaire n'est pas une décision rapide. C'est plutôt un processus qui est établi sur une longue période, qui prend souvent racine dès la petite enfance⁵¹.

Au primaire, il est estimé que les enfants issus de milieu plus défavorisé sont jusqu'à trois fois plus à risque de présenter un retard sur le plan scolaire. Au secondaire, les enfants issus de familles moins nanties ont jusqu'à trois fois plus de risque d'avoir des difficultés d'apprentissage et des troubles de comportement. Quant aux jeunes adultes provenant de familles moins bien nanties ils sont proportionnellement moins nombreux à accéder à l'université. L'endettement limite également l'accessibilité aux études supérieures. Les données de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) montrent que « plus la famille de l'étudiant est pauvre, donc incapable de l'aider financièrement pendant ses études, plus le fardeau de la dette de ses études sera lourd. »⁵².



Plusieurs signes peuvent indiquer le risque de décrochage scolaire⁵³ :

- **Comportementaux** : manque d'assiduité, absentéisme, peu de participation, nombre d'heures de travail rémunéré élevé, etc.
- **Scolaires** : cours échoués, faible taux de réussite, travaux et devoirs non terminés, suspensions, etc.
- **Cognitifs** : peu d'intérêt pour l'école, faible perception en ses compétences,
- **Affectifs** : faible espoir d'obtenir un diplôme, isolement, faible sentiment d'appartenance, absence d'un projet d'avenir, etc.

Au secondaire, l'abandon du parcours scolaire avant l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification est associé à d'importantes conséquences tout au long de la vie. Effectivement, les décrocheurs présentent des taux de chômage plus élevés et sont plus nombreux à bénéficier de l'aide sociale. Ils sont également plus nombreux à souffrir de troubles de santé physique et mentale. Le décrochage scolaire est aussi associé aux problèmes d'adaptation, à la délinquance et à l'exclusion sociale⁵⁴.

Le décrochage scolaire est le résultat d'une interaction entre plusieurs facteurs individuels, scolaires, familiaux et socioéconomiques⁵⁴. Alors qu'à l'inverse, certains facteurs tendent à protéger du décrochage scolaire, notamment les compétences sociales, la coopération et la communication, l'efficacité personnelle, l'empathie et la résolution de problèmes, la participation aux activités familiales, communautaires ou scolaires, le soutien social des pairs, le sentiment d'appartenance à l'école⁵⁴.

Certaines pistes d'action sont évoquées afin de contrer le décrochage scolaire⁵³ :

1. *Repérer et accompagner* :

Les élèves présentant des signes précurseurs de décrochage doivent être repérés rapidement et accompagnés.

2. *Relations élève-enseignant* :

L'enseignant favorise l'établissement d'une relation positive et de qualité entre lui et l'élève.

3. *Engagement affectif et cognitif* :

L'établissement scolaire favorise l'engagement de l'élève, notamment en augmentant son intérêt envers les matières scolaires et en l'amenant à s'investir dans ses apprentissages et à acquérir des stratégies d'apprentissages plus efficaces.

4. *Favoriser les projets d'avenir* :

Les élèves qui poursuivent des buts professionnels sont plus motivés par leurs études d'autant plus lorsque les contenus enseignés établissent des liens avec des professions.

5. *Sentiment d'appartenance envers l'école* :

Les élèves éprouvent un sentiment d'appartenance envers leur école, il s'y sentent en sécurité et impliqués.

6. *Implication des parents* :

Les personnes significatives s'impliquent dans le processus scolaire de l'élève et le soutiennent dans son parcours scolaire.

7. *Organisation scolaire* :

L'organisation scolaire s'adapte aux potentiels décrocheurs et aux rattrapeurs.

À la lumière des précédentes pistes d'action, il relève de chacun des acteurs présents dans la vie d'un jeune (parents, tuteurs, enseignants et direction) d'établir leur rôle dans la prévention du décrochage scolaire, par des actions concrètes telles que⁵⁵ :

- L'encouragement des efforts fournis
- Favoriser le transfert de connaissances en pratique
- Effectuer des rétroactions positives et valoriser l'apprentissage
- Exprimer des attentes claires
- Avoir des attentes élevées
- Favoriser la participation de l'ensemble des élèves
- Être à l'écoute des besoins exprimés
- Favoriser les échanges et les conversations informelles
- Soutenir l'autonomie en offrant des choix



INDICATEUR

DURÉE DE SOMMEIL PENDANT LA SEMAINE D'ÉCOLE

Proportion des jeunes du secondaire respectant les recommandations en matière de nombre d'heures de sommeil pendant leur semaine d'école.

- ❖ Ces données proviennent de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire réalisée en 2016-2017 auprès de 62 000 élèves des écoles secondaires publiques et privées du Québec.

RECHERCHE

Le sommeil est essentiel au bon développement, au maintien d'une bonne santé physique et mentale ainsi qu'au bien-être. Les besoins individuels peuvent varier d'un individu à l'autre, mais selon les recommandations de la *National Sleep Foundation*⁵⁶ :

- Les enfants de 3 à 5 ans ont besoin entre 10 h et 13 h de sommeil.
- Les enfants de 6 à 13 ans ont besoin entre 9 h et 11 h de sommeil.
- Les adolescents de 14 à 17 ans ont besoin entre 8 h et 10 h de sommeil.
- Les adultes de 18 à 25 ans ont besoin entre 7 h et 9 h de sommeil.

Une quantité adéquate de sommeil tend à favoriser la mémoire à court terme, la concentration, les apprentissages intellectuels, la performance scolaire et l'obtention de meilleurs résultats scolaires. Les étudiants qui obtiennent les meilleurs résultats scolaires sont habituellement ceux qui prennent le temps de dormir de bonnes nuits, et ce, sans écourter la fin de leur période de sommeil⁵⁷.

Les étudiants respectant les recommandations quant à la durée de sommeil sont également moins à risque de présenter un trouble de santé mentale (ex. trouble anxieux, dépression, trouble alimentaire ou TDAH) comparativement à ceux qui dorment moins ou ceux qui dorment plus que la durée recommandée³⁹.

En contexte scolaire, les actions à privilégier devraient viser à contribuer à l'adoption de saines habitudes de sommeil chez les jeunes, notamment par la prise en compte de leurs besoins de sommeil dans l'organisation scolaire, par exemple retarder l'heure d'entrée en classe des adolescents. Aussi, la mise en place de saines habitudes de vie ainsi qu'une bonne routine de sommeil favoriseraient l'atteinte des recommandations en termes de quantité et de qualité associées au sommeil. Dans cette situation, l'implication parentale est un atout⁵⁷.

RÉFLEXION

SOUTIEN SOCIAL

Proportion des jeunes bénéficiant d'un soutien social élevé dans différents environnements, notamment familial, des amis, scolaire et communautaire.

- ❖ Ces données proviennent de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire réalisée en 2016-2017 auprès de 62 000 élèves des écoles secondaires publiques et privées du Québec.

Le soutien social sans égard à l'environnement duquel il provient, est un élément essentiel à la réussite scolaire des jeunes. Il tend à exercer une influence sur la décision de poursuivre ou non des études postsecondaires. En effet, le soutien social favoriserait le développement vocationnel, c'est-à-dire le choix d'un programme d'étude postsecondaire. Plus spécifiquement, il favoriserait le développement des habiletés nécessaires afin d'effectuer un choix réaliste et adapté à celui d'un programme d'étude⁵⁸.

Dans l'environnement familial, des relations positives, et ce, dès l'enfance est un important facteur de protection du développement personnel. Un niveau adéquat de supervision parentale est un facteur de protection contre le décrochage scolaire et contribue à prévenir les comportements à risque. Cependant, la famille à elle seule ne peut offrir toutes les ressources nécessaires dont le jeune a besoin pour se développer positivement. Effectivement, le soutien du milieu scolaire est tout aussi important, particulièrement la relation avec les enseignants. Le soutien de ces derniers tend à accroître la motivation à l'apprentissage, augmentant ainsi les chances de réussites scolaires⁵⁴ ainsi que la poursuite d'études postsecondaires⁵⁴.

Le réseau d'amis est aussi une source de soutien importante. Le comportement prosocial c'est-à-dire : « l'ensemble des comportements sociaux observables orientés vers le bénéfice d'autrui ou le partage des coûts et bénéfices avec autrui⁵⁹. » (ex. l'altruisme, le partage, la coopération, etc.) est associé positivement à la réussite scolaire et au développement des relations interpersonnelles⁵⁴.

Finalement, les personnes bénéficiant du soutien d'autres personnes significatives (ex. voisin, entraîneur, etc.), et qui s'impliquent dans des activités de leur communauté ont tendance à mieux surmonter les difficultés, font plus souvent des activités de bénévolat, sont moins sédentaires et moins susceptibles de souffrir de dépression, tous des facteurs favorisant la persévérance scolaire⁵⁴.



Comme l'abandon scolaire est une problématique sociale, il ne relève pas seulement du milieu scolaire, mais de tous les acteurs d'un même territoire. Le soutien social doit donc provenir de l'ensemble des acteurs du territoire (parents, personnes significatives, école, amis, quartier, municipalité, région) où le jeune évolue. Aussi, ces acteurs doivent se doter d'une vision commune quant aux facteurs associés à la persévérance scolaire des jeunes et des actions à entreprendre pour y parvenir⁶⁰.

OFFRE ÉDUCATIVE



OFFRE DE FORMATION FORMELLE

INDICATEUR

Nombre d'établissements d'enseignement, selon les niveaux, et nombre de programmes différents, classés par domaines d'études, offerts dans les centres de formation professionnelle, les cégeps et l'université.

- Les pratiques d'éducation formelle sont considérées comme des activités généralement organisées dans un cadre scolaire, qui ont pour caractéristiques d'être structurées par un curriculum et de mener à un diplôme ou à un certificat reconnu par la société. L'éducation formelle englobe non seulement la scolarité de base obligatoire, mais aussi les études à temps plein ou à temps partiel poursuivies à l'âge adulte dans cette perspective⁶¹.

ÉDUCATION NON FORMELLE

INDICATEUR

Toutes les opportunités d'apprentissage qui sont disponibles à l'échelle d'un territoire, en dehors du réseau scolaire officiel.

- L'éducation non formelle désigne les activités de formation structurées, souvent données dans un cadre non scolaire, qui ne mènent généralement pas à l'obtention d'une attestation reconnue par la société. L'apprentissage se fait par des activités planifiées qui ne sont pas explicitement désignées comme activités d'apprentissage, mais qui sont volontaires et intentionnelles de la part de l'apprenant. L'éducation non formelle peut porter sur une multitude de thèmes⁶¹.

- ❖ Ces données proviennent de recherches sur les sites Internet des organisations de la région.

Exemples de lieux d'apprentissages non formels

Entreprises;
Municipalités / services des loisirs;
Organismes communautaires;
Institutions d'enseignement;
Bibliothèques;
Organisations officielles liées à une profession;
À la maison, devant l'ordinateur.



Exemples de formes que peuvent prendre les apprentissages non formels

Formation continue en entreprise;
Colloques, congrès, forums, salons, journées thématiques;
Cours de perfectionnement (langues, logiciels, méthodes, etc.);
Formations citoyennes;
Cours et ateliers divers, en personne ou à distance.

Exemples d'apprentissages non formels

Cours de secourisme en milieu de travail offert par l'employeur;
Journées thématiques organisées par l'UPA régionale;
Cours de langues offerts par la Ville;
Initiation au compostage domestique offerte par un organisme communautaire;
Ateliers de couture ou de cuisine offerts par la Maison des familles.

DISTANCE DU CÉGEP LE PLUS PROCHE

INDICATEUR

Nombre de municipalités qui sont situées à plus de 40 kilomètres du cégep le plus proche.

- Pour calculer la distance du cégep le plus proche pour un territoire donné, la distance par la route séparant le centre de chaque municipalité du cégep le plus proche a été calculée.
- ◇ Ces données proviennent du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, du ministère de l'Éducation du Québec et d'un calcul interne⁶².

STATISTIQUES

Selon les résultats d'une étude parue en 2017, menée sur les cohortes de 2005 à 2012 des nouveaux inscrits au collégial, seul 1,4 % des jeunes Québécois n'ont pas accès à un collège dans un rayon de 80 kilomètres de leur lieu de résidence. Parmi les jeunes qui migrent pour les études, seulement 11,7 % seraient dans l'obligation de le faire, tandis que plus de 80 % d'entre eux le feraient pour accéder à une formation particulière qui n'est pas dispensée dans leur collège de proximité⁶³.



La proximité d'un lieu d'apprentissage apparaît non seulement comme un facteur facilitant l'accès aux études postsecondaires, en particulier pour les étudiants de première génération (EPG)⁶⁴, mais influencerait aussi la réussite scolaire des jeunes du secondaire⁹.

Le fait de devoir se déplacer pour étudier au collégial est susceptible d'avoir des impacts sur le parcours scolaire des étudiants du collégial. Deux formes de mobilité sont étudiées :

- La migration pour études collégiales qui est le fait pour un jeune de moins de 24 ans de quitter son lieu d'origine pour entreprendre des études collégiales dans un cégep situé à plus de 80 kilomètres de ce lieu. Elle touche environ 11,7 % des étudiants.
- Le navettage qui est le fait d'effectuer des déplacements quotidiens entre le lieu de résidence et le cégep, quand il est situé entre 40 et 80 kilomètres. Cette distance est considérée comme encore raisonnable pour faire la navette quotidiennement. Il touche environ 8,6 % des étudiants du collégial.

Les migrants pour études sont plus nombreux, en proportion, à changer de collège au cours de leur parcours au collégial, la plupart du temps pour se rapprocher de leur lieu d'origine. Cette information pourrait expliquer pourquoi les migrants sont moins nombreux que les non-migrants à obtenir leur diplôme dans les temps prévus⁶³.

Le réseau collégial public compte 48 cégeps répartis dans toutes les régions du Québec. En plus d'offrir aux étudiants de ces régions l'accès à une formation supérieure de qualité, les cégeps représentent des milieux de vie grâce à leur offre d'activités socioculturelles, communautaires et sportives et sont des acteurs clés de la vitalité économique et du dynamisme des communautés⁶⁵.

Certains offrent aussi des campus délocalisés qui permettent de rejoindre une part encore plus grande d'étudiants et de leur offrir une formation à proximité de leur lieu de résidence.



NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS OFFRANT UNE FORMATION EN ANGLAIS

Nombre établissements d'enseignement offrant une formation en anglais dans la région de l'Outaouais.

- ◆ Ces données proviennent du Ministère de l'Éducation et le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Avec l'objectif d'aider les enfants n'ayant pas une connaissance suffisante en français ainsi que pour une pérennisation de la langue, le Ministère de l'Éducation, en collaboration avec les centres de services scolaire, prévoit que les enfants doivent fréquenter l'école francophone jusqu'au terme de leurs études secondaires. Cependant une fois au cégep, le choix de poursuivre en français ou en anglais revient à la personne. En réalité, le choix de fréquenter un cégep anglophone relève de trois principales raisons⁶⁶ :

- Stratégique : raisons liées au marché de l'emploi.
- Développement personnel : développement de connaissances linguistiques, ouverture à d'autres cultures, défi personnel.
- Par défaut : attrait des établissements d'enseignement collégial anglophones non reliés à la langue (ex., un programme seulement offert dans un cégep anglophone).



Le nombre d'établissements d'enseignement offrant des formations en anglais peut représenter certains enjeux, notamment celui d'accès à la scolarisation, surtout lorsque la langue parlée à la maison diffère de celle enseignée ou lorsque la personne doit parcourir une longue distance afin de fréquenter une école anglophone. Aussi, selon les besoins, il arrive que l'offre éducative soit inconvenable, ou même inexistante dans une région. Ayant pour conséquence la migration vers une autre région afin d'obtenir les services désirés, allant même jusqu'à l'abandon des études par découragement.

La langue d'enseignement joue un rôle dans la réussite éducative. En effet, des chercheurs indiquent que le taux d'accès aux études postsecondaires ainsi que le taux de diplomation est plus faible lorsque l'enseignement au secondaire est dispensé en anglais seulement⁶⁷. Aussi, le fait de parler uniquement l'anglais ou aucune des deux langues officielles québécoises, et une distance moyenne élevée du cégep le plus près sont deux facteurs significativement associés à une plus faible diplomation⁹. Effectivement, l'accès aux études postsecondaires pourrait être compromis par l'absence d'une formation en anglais à proximité.

La proximité avec la frontière de l'Ontario amène des enjeux divers pour la région de l'Outaouais. Effectivement, l'Ontario présentant une offre éducative plus diversifiée notamment en anglais peut amener certains étudiants à migrer vers cette province afin de poursuivre dans un établissement d'enseignement anglophone. Par ailleurs, le manque d'accès à l'établissement d'enseignement dans la langue désirée ou la distance à parcourir trop grande pour atteindre le milieu d'enseignement peut engendrer une démotivation, allant parfois même jusqu'au décrochage scolaire. Or, bien qu'un choix d'établissement d'enseignement puisse être fait par obligation ou par manque d'alternative, l'élève peut s'y plaire, s'épanouir, développer ses compétences langagières et ultimement, décrocher un diplôme en français. Cette situation aura contribué à l'essor du bilinguisme.

Lorsque l'offre éducative est adéquate et correspond aux besoins de l'étudiant, le libre choix quant à la langue d'enseignement devrait primer et même être encouragé, d'autant plus que lorsque le choix de fréquenter un milieu scolaire anglophone révèle d'un choix personnel ou stratégique, l'impact est positif sur la motivation et donc sur la réussite éducative.



ÉCOLES DÉFAVORISÉES

Nombre d'écoles se situant aux rangs déciles 7 à 10 selon l'indice de milieu socioéconomique (IMSE).

INDICATEUR

- L'IMSE est calculé à partir de deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents, qui apparaissent comme des variables fortement explicatives de la non-réussite scolaire.
- L'IMSE d'une école correspond à la moyenne de l'IMSE de tous les élèves qui la fréquentent. Les écoles se situant aux rangs déciles 7 à 10 sont considérées comme les plus défavorisées et sont celles qui participent à la stratégie d'intervention Agir Autrement (SIAA).
- ❖ Ces données proviennent du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur⁶⁸, compilées par ÉCOBES.

STATISTIQUES

Les élèves qui fréquentent une école située en milieu défavorisé sont plus à risque de décrochage scolaire. À preuve, en 2014-2015, le taux de sortie sans diplôme ni qualification était de 10,0 % pour les élèves de milieux très favorisés (IMSE 1) et de 23,5 % pour les élèves de milieux très défavorisés (IMSE 10)⁶⁹.



S'il est vrai que les élèves provenant de milieux défavorisés réussissent moins bien à l'école que les autres, ce n'est généralement pas par manque de capacités ou à cause de problèmes d'apprentissage. L'une des raisons pouvant l'expliquer est que les enfants issus de familles défavorisées n'ont pas été exposés aux apprentissages de type scolaire, comme le dessin, le bricolage, les casse-têtes ou encore la lecture d'histoires par un proche avant leur entrée à l'école, et n'y arrivent donc pas avec le même bagage. Puisqu'ils possèdent les mêmes capacités d'apprentissage que les autres, ces élèves devraient être en mesure de combler ce retard rapidement. Ce ne semble toutefois pas être le cas, comme le démontre le taux de décrochage beaucoup plus élevé chez les élèves des écoles défavorisées.

La difficulté à combler ce fossé proviendrait surtout de deux causes. D'abord du fait que, dans les écoles en milieu défavorisé, on aura tendance à mettre l'accent sur les déficits des élèves plutôt que sur leurs forces et leurs acquis. Les enseignants croiraient ainsi moins au potentiel de leurs élèves et auraient tendance à diminuer leurs attentes envers eux, perpétuant ainsi des pratiques inéquitables⁷⁰. Ensuite du fait que les parents de familles défavorisées, qui sont plus fréquemment faiblement scolarisés, auront de la difficulté à soutenir leurs enfants dans leurs apprentissages, puisqu'ils pourront être rapidement dépassés par le contenu du cursus scolaire⁷¹.

Il demeure que certaines écoles situées en milieu défavorisé présentent des taux de réussite très comparables à celles situées en milieu favorisé, démontrant qu'il est possible d'agir pour favoriser l'égalité des chances de réussite pour tous. Ces écoles partagent certaines caractéristiques :

- Elles ont une vision éducative claire, centrée sur l'apprentissage et partagée par tous;
- Elles offrent un environnement d'apprentissage accueillant et sécuritaire;
- Elles font preuve de leadership pour prendre en compte la réalité des familles;
- Elles favorisent la collaboration école-famille;
- Elles savent mobiliser leurs partenaires et leur communauté;
- Elles offrent un développement professionnel continu à leurs employés⁶⁹.



PARCOURS SCOLAIRES



TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION APRÈS SEPT ANS AU SECONDAIRE

Proportion des élèves d'une cohorte qui ont obtenu un diplôme, ou une qualification, sept ans après leur première inscription en première secondaire.

- Seul le premier diplôme – ou la première qualification – obtenu par l'élève est pris en compte dans le calcul. Les élèves qui font leur entrée dans le système scolaire québécois après la première année du secondaire ne sont pas considérés. Les taux de diplomation et de qualification après sept ans incluent également les individus qui ont obtenu leur diplôme au cours des années antérieures.

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES APRÈS SEPT ANS AU SECONDAIRE

Proportion des élèves d'une cohorte qui ont accédé à la formation générale des adultes (FGA) au plus tard sept ans après leur entrée en première secondaire.

- Le taux d'accès à la FGA après sept ans inclut également les individus qui y ont accédé au cours des années antérieures. L'accès à la formation générale des adultes consiste en l'inscription à au moins un cours entre le 1^{er} juillet et le 30 juin de l'année considérée.

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE APRÈS SEPT ANS AU SECONDAIRE

Proportion des élèves d'une cohorte qui ont accédé à la formation professionnelle (FP) au plus tard sept ans après leur entrée en première secondaire.

- Le taux d'accès à la FP après sept ans inclut également les individus qui y ont accédé au cours des années antérieures. L'accès à la formation professionnelle consiste en l'inscription à au moins un cours entre le 1^{er} juillet et le 30 juin de l'année considérée.

TAUX D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL APRÈS SEPT ANS AU SECONDAIRE

Proportion des élèves d'une cohorte qui ont accédé aux études collégiales au plus tard sept ans après leur entrée en première secondaire.

Le taux d'accès aux études collégiales après sept ans inclut également les individus qui y ont accédé au cours des années antérieures. L'accès aux études collégiales consiste en l'inscription à au moins un cours entre le 1^{er} juillet et le 30 juin de l'année considérée, peu importe le diplôme collégial visé.

TAUX DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION DU SECONDAIRE

Proportion des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes à la fin de l'année scolaire qui n'ont obtenu aucun diplôme ni qualification et ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement au Québec (formation générale des jeunes ou des adultes, formation professionnelle, programme collégial) pour l'année suivante.

- Les sortants sans diplôme incluent également les élèves qui ont quitté les études secondaires pour les raisons suivantes : émigration, scolarisation à domicile, morbidité et mortalité. Ces élèves ne représentent toutefois qu'environ 1 % des sortants sans diplôme.
- ❖ Les données de suivi de cohorte portant sur la diplomation et l'accès aux différents ordres d'enseignement proviennent du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, compilées dans CartoJeunes⁷². Elles comprennent les réseaux publics et privés et sont un regroupement des cohortes de 2010 et 2011, mesurées en 2017 et 2018.
- ❖ Les données de sorties sans diplôme proviennent du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, compilées dans CartoJeunes⁷². Elles comprennent les réseaux publics et privés et sont un regroupement des périodes 2015-2016 et 2016-2017.

Selon une étude parue en 2007 s'intéressant aux parcours scolaires au secondaire et au collégial des élèves de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, certains facteurs, mesurés à 14 ans, sont associés au fait de prolonger la durée des études secondaires. Parmi ceux-ci, les plus importants sont :

- Avoir une faible moyenne en français et en mathématique;
- Avoir des aspirations scolaires faibles;
- Présenter des symptômes de mal-être à l'école;
- Faire preuve de rigorisme au point de vue des mœurs individuelles;
- Avoir des parents sans diplôme d'études postsecondaires⁷³.

La participation à des activités parascolaires ferait partie des facteurs favorisant la persévérance scolaire des jeunes du secondaire, principalement lorsqu'ils sont en fin de parcours. Le rôle protecteur des activités parascolaires est particulièrement efficace lorsque ces activités présentent un caractère inclusif, c'est-à-dire lorsqu'elles sont ouvertes à tous les élèves, sans considération pour les performances académiques⁷⁴.

Au sein d'un territoire, une plus grande proportion d'adultes de 25 à 64 ans qui ne détiennent aucun diplôme est associée à une plus faible diplomation des jeunes du secondaire. Il semblerait, en effet, que les parents scolarisés offrent un environnement physique, cognitif et émotionnel plus stimulant à leurs enfants, ce qui aurait une influence positive non seulement sur leur persévérance et leur réussite scolaires, mais également sur leurs aspirations et leur réussite professionnelle future⁹.

Les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative sont nombreux. Certains ont cependant fait consensus auprès des chercheurs et sont regroupés en quatre catégories selon le guide produit par Réunir Réussir⁷⁵ :

Les facteurs familiaux

- L'encadrement parental;
- La valorisation de l'éducation.

Les facteurs personnels

- L'autocontrôle et les conduites sociales et comportementales;
- L'association avec les pairs;
- L'alimentation et l'activité physique;
- La consommation de tabac, d'alcool ou de drogues;
- La conciliation études-travail;
- Le sentiment dépressif;
- L'estime de soi;
- Les rendements scolaires en lecture, en écriture et en mathématiques;
- La motivation et l'engagement;
- Les aspirations scolaires et professionnelles.

Les facteurs sociaux (communauté)

- Le quartier de résidence et le voisinage;
- Les ressources du milieu.

Les facteurs scolaires

- La relation maître-élève;
- Les pratiques pédagogiques et éducatives;
- Les pratiques de gestion;
- Le soutien aux élèves en difficulté;
- Le climat scolaire.

DIPLOMATION AU CÉGEP DEUX ANS APRÈS LA DURÉE PRÉVUE

Proportion des étudiants des réseaux public et privé québécois qui ont obtenu un diplôme d'études collégiales au plus deux ans après la durée prévue de leur programme initial.

- La période de deux ans après la durée prévue des études correspond à quatre ans pour les programmes de DEC en formation préuniversitaire et à cinq ans pour ceux en formation technique ou ceux du Tremplin DEC. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. Si un étudiant a obtenu plus d'une sanction des études à une même année/session, on privilégie le diplôme d'études collégiales (DEC) effectivement émis.
- ❖ Les données proviennent du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, compilées dans CartoJeunes, et portent sur la cohorte ayant fait son entrée au cégep en 2012, suivie jusqu'en 2017⁷².

OBTENTION D'UN BACCALAURÉAT AU PLUS SIX ANS APRÈS L'ENTRÉE À L'UNIVERSITÉ

Proportion des étudiants du réseau de l'Université du Québec qui ont obtenu un baccalauréat au plus six ans après leur entrée au baccalauréat.

- ❖ Les données proviennent du réseau de l'Université du Québec, et portent sur la cohorte ayant fait son entrée à l'université en 2010, suivie jusqu'en 2016⁷⁶.

Selon une étude publiée en 2019 par des chercheurs de l'Université de la Saskatchewan⁷⁷, trois raisons principales mèneraient les étudiants postsecondaires à abandonner leurs études :

- Le coût élevé des études oblige de nombreux étudiants à travailler pendant leurs études, ce qui peut nuire à leurs performances académiques. Au Canada, les diplômés universitaires mettent en moyenne 15 ans pour rembourser leur prêt étudiant.
- Le faible rendement scolaire, principalement celui de la première année, peut précipiter la décision d'abandonner les études.
- Le faible sentiment d'appartenance à l'établissement, principalement pour les étudiants de première année lorsqu'ils n'ont personne à qui parler de leurs problèmes personnels, les démotive à poursuivre leurs études. Les étudiants de première génération et ceux à faible revenu seraient aussi plus enclins à ne pas bien s'intégrer, en raison d'un manque de liens sociaux.

Parmi les avenues proposées pour favoriser la rétention des étudiants, les auteurs ont entre autres proposé :

- D'offrir de petites subventions ou des prêts d'urgence aux étudiants qui en ont besoin;
- De mettre en place un programme de suivi des étudiants par des conseillers proactifs;
- De former des petites cohortes d'étudiants de première année afin de faciliter la création d'un sentiment d'appartenance en début de parcours.

Certaines populations étudiantes sont considérées comme vulnérables et plus à risque de décrochage scolaire. Parmi ces étudiants ayant souvent besoin d'un meilleur accompagnement, nommons entre autres les étudiants de première génération (EPG), les étudiants en situation de handicap ainsi que les étudiants d'origine autochtone⁷⁸.

Plus particulièrement, le nombre d'étudiants en situation de handicap a énormément augmenté au cours des dernières années, tant au cégep qu'à l'université. Ces étudiants font souvent face à des enjeux particuliers quant à l'organisation de leurs études, à leurs techniques d'apprentissage ainsi qu'à leur réussite scolaire^{78, 79}.

Face à cette augmentation, les enseignants des collèges et des universités peuvent mettre en place des stratégies pédagogiques permettant l'inclusion de tous les types d'apprenants dans les classes. Par exemple :

- S'assurer de parler face à l'auditoire, répéter les questions posées par les autres étudiants, sous-titrer les vidéos ou s'assurer de fournir une transcription écrite de la narration;
- Aviser le plus tôt possible les étudiants lorsque des changements aux évaluations ou aux cours sont envisagés;
- Proposer, aux étudiants, pour une même évaluation, différentes modalités leur permettant de choisir celle qui leur convient le mieux (par exemple, faire une présentation orale ou faire un travail long);
- Diversifier les activités dans les cours afin de garder la motivation et l'attention des étudiants⁷⁹.

PARCOURS ENVISAGÉS PAR LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE

Répartition des finissants du secondaire de l'Outaouais selon leurs parcours envisagés.

- Les données ont permis d'identifier vers quoi les 3 500 élèves interrogés voulaient se diriger après la fin de leur secondaire.
- ◇ Ces données proviennent d'un rapport interne de la Table Éducation Outaouais à partir de données recueillies pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

Les aspirations scolaires et professionnelles sont associées à la persévérance scolaire. En effet, les élèves ayant un projet scolaire et professionnel bien défini sont souvent plus motivés à poursuivre leurs études comparativement à ceux n'ayant pas de tel projet, qui sont plus à risque de changer de programme ou d'abandonner leurs études⁸⁰.

L'établissement d'un projet est souvent lié à la perception que la personne a de ses habiletés cognitives (facilité d'apprendre, satisfaction de leurs résultats scolaires, se considérer aussi intelligent que les autres), des efforts qu'elle fournit (temps consacré aux activités et aux tâches scolaires), aux antécédents scolaires (succès ou échecs) et à la scolarité des parents⁸⁰.

Par ailleurs, les aspirations scolaires et professionnelles découlent de l'interaction entre plusieurs facteurs (scolaires, professionnels, familiaux et sociaux), et la plupart d'entre eux diffèrent selon le sexe. Chez les filles, il y a⁸¹ :

- L'amotivation;
- La motivation intrinsèque liée à la connaissance;
- Le redoublement au secondaire;
- Le niveau de la scolarité de la mère;
- Le niveau de sensibilité à l'influence des amis;
- La fréquentation d'un programme particulier plutôt que d'un programme régulier.

Alors que chez les garçons, il y a⁸¹ :

- Avoir pensé à abandonner ses études au cours des trois derniers mois,
- Avoir déjà fumé une cigarette au complet;
- L'autoévaluation des capacités d'apprentissage;
- Les attentes et les croyances des enseignants quant à la capacité de réussir des garçons;
- Le manque d'intérêt pour la science et la technologie;
- La reconnaissance envers l'autorité des personnes élues ou de celles qui occupent une fonction importante;
- La fréquentation d'un programme particulier plutôt que d'un programme régulier;
- La connaissance du niveau de formation nécessaire pour occuper les emplois disponibles dans la région ainsi que leurs perspectives d'avenir.

Sachant que les élèves qui n'ont pas de projet scolaire et professionnel précis ont plus de chance d'abandonner leurs études, il s'avère important de les aider à mieux se connaître et à définir leurs aspirations scolaires et professionnelles.

Les personnes significatives sont importantes dans le développement des aspirations scolaires de leur enfant. Ceci passe entre autres par des messages clairs qu'ils communiquent à leur enfant à propos de l'importance que revêtent les études à leurs yeux et aux encouragements qu'ils lui prodiguent pendant le parcours scolaire. En ce sens, on peut donc supposer que tout autres formes d'encouragement pourraient avoir un effet semblable sur un jeune⁸⁰.

RÉFLEXION

INDICATEUR

PROVENANCE DES NOUVEAUX INSCRITS À L'UNIVERSITÉ

Répartition des nouveaux inscrits au baccalauréat selon la région de provenance au moment de leur première admission.

- ❖ Ces données proviennent d'un traitement spécial par la Direction de la recherche institutionnelle du réseau de l'Université du Québec.

RECHERCHE

Dans un contexte où la concurrence pour attirer les étudiants ne cesse de croître, les établissements d'enseignement supérieur québécois sont nombreux à adopter diverses stratégies pour augmenter leur attractivité. L'attractivité dépend de facteurs variés tels que la situation géographique de l'établissement, sa taille, la nature de l'offre éducative, les disciplines enseignées, la proximité d'un centre urbain. L'attractivité semble aussi à la fois le fruit de stratégies d'étude et de modes de vie urbains fortement marqués par la vie étudiante. L'ensemble des facteurs favorisant ou non l'attractivité et le rayonnement d'un établissement d'enseignement peut avoir des conséquences sur la nature de la communauté étudiante⁸².

Par ailleurs, au-delà de l'obligation d'assiduité et de travail intellectuel qui est commun à l'ensemble des étudiants universitaires, la vie autour d'un campus est aussi diverse que les étudiants sont nombreux. L'identité d'une vie étudiante

universitaire se module selon les choix personnels, les conditions sociales d'études, les activités sportives ou culturelles, les loisirs, les engagements au sein d'associations étudiantes et des services offerts. En ce sens, la qualité des services rendus et le dynamisme qui sont au cœur de la vie de campus sont souvent reconnus comme des instruments d'attractivité pour les étudiants⁸³.

Il existe plusieurs moyens afin de favoriser l'attractivité et le rayonnement des établissements d'enseignement augmentant ainsi la vitalité économique et sociale d'une région. Une politique d'accueil de qualité est un point de départ afin de favoriser l'expérience de la population étudiante, qu'elle provienne ou non de la région. Un travail d'information en amont devrait être fait auprès de tous les étudiants quant aux critères d'admissibilité, aux infrastructures, aux services offerts, etc. Le développement de programmes éducatifs attractifs favorisant le développement personnel et professionnel et l'intégration au marché de l'emploi est également un enjeu prioritaire pour augmenter l'attractivité.

Bien que la discussion autour du recrutement entraîne un questionnement à propos de la compétition entre les établissements d'enseignement, il est possible d'orienter la réflexion sur la création de milieux de vie attirants avec une offre éducative riche et complète. Ce faisant, les établissements recruteront éventuellement des étudiants qui n'auraient autrement peut-être pas choisi de poursuivre des études postsecondaires. Globalement, c'est l'ensemble du Québec qui s'en trouvera gagnant.

RÉFLEXION

DIPLOMATION DE LA POPULATION ADULTE

Proportion des adultes de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité terminé avec succès :

- **Aucun certificat, diplôme ou grade** : cela correspond à ne détenir aucun diplôme ou qualification de niveau secondaire, collégial ou universitaire.
 - **Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent** : cela comprend les diplômes ou les certificats d'études scolaires ou professionnelles, obtenus à l'achèvement des études secondaires. Il comprend également la réussite d'un test d'équivalence d'études secondaires, comme la Batterie générale de tests d'aptitudes, ou l'obtention d'un programme de formation de base des adultes, lorsque celui-ci équivaut à un diplôme d'études secondaires.
 - **Diplôme d'études professionnelles ou l'équivalent** : cela comprend le diplôme d'études professionnelles (DEP) et le certificat d'études professionnelles (CEP). Sont aussi incluses dans cette catégorie les personnes possédant un titre de compagnon dans un métier et ayant réussi l'examen de certificat de qualification professionnelle ainsi que les personnes possédant des qualifications dans un métier de niveau supérieur à la formation préalable à l'emploi, à l'apprentissage ou au niveau d'entrée.
 - **Certificat ou diplôme d'études collégiales** : cela comprend le certificat, le diplôme ou le grade d'études postsecondaires décerné par un collège communautaire, un cégep (au terme d'un programme préuniversitaire ou technique), un institut de technologie, une école de sciences infirmières ou une école de commerce privée.
 - **Certificat ou diplôme d'études universitaires** : cela comprend le certificat ou le diplôme universitaire inférieur au baccalauréat; le baccalauréat; le certificat ou le diplôme universitaire supérieur au baccalauréat; le diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie; la maîtrise; le doctorat acquis.
- ◆ Les données proviennent du recensement de la population de 2016, compilées dans CartoJeunes⁸.

Parmi les adultes sans DES, une forte proportion est issue d'une famille où aucun des deux parents n'a lui-même obtenu de DES. Ils sont également proportionnellement plus nombreux à avoir indiqué ne pas avoir eu beaucoup de livres à la maison à l'âge de 16 ans. On remarque également que les adultes n'ayant pas obtenu de DES sont moins nombreux à pratiquer des activités telles que la lecture, l'écriture ou l'informatique dans leurs temps libres. Ils sont aussi moins nombreux à participer à des activités de formation, qu'elles soient formelles ou non formelles.

Les emplois occupés par les adultes n'ayant pas obtenu de DES se trouvent le plus souvent dans les groupes professionnels *Métiers et services* et *Production* et présentent des taux horaires parmi les plus bas (quintiles 1 et 2). Il apparaît également que les adultes sans DES sont proportionnellement plus nombreux à ne pas avoir de liberté dans leur travail (modifier l'ordre d'exécution des tâches par exemple) et moins nombreux à mentionner avoir appris des choses nouvelles dans le cadre de leur travail⁸⁴.

Le décrochage scolaire a une influence certaine sur la vitalité des territoires.

- D'abord, d'un point de vue économique, puisqu'il amène une baisse de la productivité, une sous-diversification de l'économie, ainsi qu'une hausse des dépenses en santé et en services sociaux.
- Ensuite, d'un point de vue des dynamiques sociales, puisqu'il induit une baisse de la participation politique (élections et autres activités) et un moins grand engagement communautaire et bénévole.
- À l'inverse, l'amélioration de la diplomation influence positivement le développement social des milieux, en favorisant l'expression des opinions, la connaissance de sa culture et de celle des autres, en augmentant le bénévolat et l'engagement communautaire et en participant à aplanir les disparités de genre, de milieu de vie, de statut socioéconomique et d'habiletés personnelles⁹.

Tous les acteurs de la société ont un rôle à jouer pour encourager la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes et des adultes en formation. Ainsi, outre les apprenants et leur entourage, qui sont les premiers concernés, plusieurs actions peuvent être posées par l'ensemble de la communauté.

Le milieu scolaire peut :

- Développer une bonne communication et une relation de collaboration avec les familles;
- Connaître les caractéristiques du milieu et ajuster ses actions en conséquence;
- Travailler à rehausser le sentiment d'appartenance à l'école.

Le milieu communautaire peut :

- Être ouvert aux projets de collaboration école-famille-communauté;
- Offrir des services, ateliers et formations permettant de soutenir les compétences parentales;
- Participer aux activités des tables de concertation en prévention de l'abandon scolaire.

Le milieu municipal peut :

- Offrir des activités en lien avec l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans les bibliothèques;
- Collaborer avec les écoles pour mettre en œuvre des projets novateurs en persévérance scolaire;
- Participer aux Journées de la persévérance scolaire;
- Informer les familles sur les enjeux liés au décrochage scolaire et à la diplomation.

Les employeurs peuvent :

- Faciliter la conciliation études-travail de leurs employés étudiants;
- Collaborer avec les écoles pour des projets entrepreneuriaux;
- Commanditer des activités ou des infrastructures dans les écoles;
- Organiser des visites d'entreprises ou des témoignages à l'école lors de journées des métiers.

VITALITÉ DES TERRITOIRES





VITALITÉ ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES ET DES COMMUNAUTÉS

Rang quintile auquel se situe chacune des municipalités et des MRC quant à la vitalité du territoire.

- La vitalité économique des territoires et des communautés est un concept défini comme étant la capacité pour un territoire local d'assurer un niveau de vie et d'emploi adéquat dans le but de maintenir, voire d'améliorer sa position économique relative au fil du temps.
- À la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, l'indice de vitalité économique est calculé à tous les deux ans par l'ISQ à partir de trois indicateurs qui représentent chacun une dimension essentielle de la vitalité économique :
 - **Le taux de travailleurs**, qui permet de mesurer la dimension *marché du travail* de l'indice.
 - **Le revenu total médian des particuliers**, qui permet de mesurer la dimension *niveau de vie* de l'indice.
 - **Le taux d'accroissement annuel moyen de la population (TAAM)**, qui permet de représenter la dimension *dynamique démographique* de l'indice⁸⁵.
- À des fins d'analyse, les 1 164 municipalités, communautés autochtones et territoires non organisés (TNO) de 40 habitants et plus du Québec ont été ordonnés puis répartis en quintiles. Le premier quintile (20 % du total) représente les localités les plus vitalisées économiquement, alors que dans le cinquième quintile (20 % du total), on trouve les localités les moins vitalisées économiquement.
- ◇ Les données proviennent de l'Institut de la statistique du Québec, et portent sur l'analyse de 2016⁸⁶.



STATISTIQUES

Certaines caractéristiques géographiques et démographiques semblent être liées à une faible vitalité économique des municipalités.

Il s'agit souvent de petites municipalités, 71,6 % des municipalités du 5^e quintile comptant moins de 1 000 habitants.

Les localités des 4^e et 5^e quintiles présentent une densité de population faible (moins de trois habitants par km²) et leur population a diminué entre 2011 et 2016.

Ces populations sont vieillissantes, la proportion de la population âgée de 65 ans et plus étant plus importante dans les localités du 5^e quintile⁸⁶.

RECHERCHE

Selon une étude produite par le Groupe de travail sur les municipalités dévitalisées⁸⁷, la dévitalisation est un processus global qui s'inscrit dans un temps long, qui prend sa source dans plusieurs causes et crée de nombreuses conséquences. Le groupe classifie ces causes en fonction de leur provenance, selon qu'elles sont internes ou externes à la municipalité, ainsi qu'en fonction de leur nature, selon qu'elles sont conjoncturelles ou structurelles.

	Interne	Externe
Structurelle	<ul style="list-style-type: none"> • Faible leadership dans la communauté locale; • Taux de scolarisation plus faible que la moyenne québécoise; • Manque de ressources financières autonomes des municipalités; • Vieillesse de la population et exode des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Centralisation des services et des marchés; • Contrôle extérieur des ressources et dépendance économique; • Infrastructures déficientes; • Transfert des responsabilités et sources de revenus; • Urbanisation.
Conjoncturelle	<ul style="list-style-type: none"> • Faibles concertation, mobilisation et leadership dans la communauté locale; • Sentiment de fierté et d'appartenance locale en baisse; • Perte d'emplois et augmentation du chômage; • Perte de services de proximité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture d'usines ou délocalisation; • Fluctuation des marchés ou crise économique; • Tendances de consommation.



Certains facteurs internes apparaissent comme favorables à la revitalisation des communautés et gagnent à être facilités par les décideurs en place dans la mesure de leurs moyens⁸⁷. Ces facteurs peuvent être regroupés en trois catégories : les acteurs, les démarches à privilégier et les conditions favorables.

Facteurs	
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement de leaders visionnaires et compétents; • Présence d'un comité de développement actif; • Capacité de réseautage et de concertation; • Accompagnement soutenu par des professionnels; • Municipalité proactive dans son développement; • Présence d'acteurs de l'économie sociale et du mouvement coopératif.
Démarches à privilégier	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du milieu; • Exercice participatif de planification à long terme avec un suivi; • Réalisation de projets rassembleurs avec des retombées visibles pour la communauté.
Conditions gagnantes	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenants dédiés au développement; • Capacité de collaborer avec les municipalités voisines; • Capacité de travailler à une échelle territoriale pertinente; • Fort sentiment d'appartenance; • Stratégies innovantes; • Accès au financement disponible et utilisation optimale de celui-ci; • Conditions favorables à l'arrivée d'une population nouvelle.



INDICATEUR

POPULATION RULALE

Proportion de la population qui habite en milieu rural.

- La définition adoptée de milieu rural¹¹⁸ découle du concept statistique d'agglomération urbaine – région métropolitaine de recensement (RMR) ou agglomération de recensement (AR). Les RMR et les AR sont constituées d'un noyau urbain d'une certaine taille et d'un territoire polarisé par ce noyau, définissant le milieu urbain. Le milieu rural est défini comme étant l'ensemble des zones situées hors des agglomérations urbaines.
- On utilise le concept de zone d'influence métropolitaine (ZIM) afin de subdiviser le territoire rural en zones d'influence dite forte, modérée, faible ou nulle, mesurée selon le degré d'interdépendance économique qu'entretiennent les municipalités avec les centres urbains.
- ❖ Ces données proviennent de l'Institut national de santé publique du Québec [INSPQ] et du Ministère de l'Économie et de l'Innovation.

RECHERCHE

Les milieux ruraux sont souvent confrontés à plusieurs enjeux scolaires. D'abord, au primaire, les établissements d'enseignement n'accueillent souvent qu'un petit nombre d'élèves. Cela pourrait avoir des répercussions sur la socialisation de l'enfant qui sera appelé qu'à côtoyer le même groupe de pairs tout au long de son cheminement scolaire. En ce sens, il est indiqué que ces milieux sont propices à l'instauration de réseaux denses et interconnectés où les jeunes fréquentent constamment les mêmes personnes, tant à l'école qu'en dehors. Ces réseaux, s'ils peuvent être bénéfiques pour les jeunes bien intégrés, peuvent toutefois contribuer à l'exclusion sociale de jeunes marginalisés, qui ne peuvent changer d'école ni se tourner vers d'autres groupes. Cette exclusion pourrait mener à un désengagement de l'école et, éventuellement, au décrochage^{88,74}.

Advenant le cas où l'école doit fermer, sans égard à la raison, les élèves font parfois de longues distances pour atteindre l'école la plus près. Un temps de transport supérieur à 45 minutes peut avoir un impact négatif sur la motivation et la réussite scolaires, surtout pour les plus jeunes élèves (5, 6, 7 ans)⁸⁹.

**RECHERCHE**

Au cégep, l'éloignement de l'établissement d'enseignement collégial, obligeant un jeune à quitter sa région pour étudier (migration pour études) ou à se déplacer quotidiennement sur une longue distance, est un facteur fortement associé à un plus faible taux de diplomation des jeunes du secondaire⁶³. Aussi, le manque d'aspirations de poursuivre au collégial, notamment pour les raisons précédemment énumérées pourrait diminuer la motivation scolaire diminuant ainsi le taux de diplomation au secondaire^{90,91}.

Par ailleurs l'éloignement des établissements universitaires des milieux ruraux tend à limiter l'accès aux études universitaires, d'autant plus pour les personnes issues de milieux socioéconomiques plus faibles, pour qui les coûts liés à une migration sont trop élevés, en plus des frais de scolarité⁹².

Ensuite, dans une perspective sociale et familiale, les parents sans diplôme qui sont proportionnellement plus nombreux en milieu rural seraient moins en mesure de procurer un environnement physique, cognitif et émotionnel stimulant leurs enfants, ce qui influencerait négativement la persévérance et la réussite scolaires de ceux-ci. Les milieux ruraux sont également associés à davantage de difficultés d'apprentissage chez les jeunes enfants⁹.

Il existe certains avantages aux milieux ruraux et les acteurs de la communauté auraient avantage à orienter les actions en ce sens plutôt que sur les aspects négatifs de la ruralité. Par exemple, sur le plan organisationnel, les écoles plus petites tendent à favoriser la participation des élèves dans les activités parascolaires, ils permettent également un encadrement plus adapté et étroit. Aussi, sur le plan des pratiques pédagogiques, il est admis que les milieux scolaires sont jugés plus efficaces et novateurs, lorsque les pratiques pédagogiques sont variées, que le programme éducatif est d'une bonne qualité et qu'on encourage un système de reconnaissance axé sur le renforcement plutôt que sur la punition⁹³. Ici, la taille de l'établissement scolaire n'a pas d'importance, même que dans les petites classes, le lien enseignant/élève est plus facile à établir, alors pourquoi ne pas miser davantage sur ces pratiques jugées efficaces dans les établissements scolaires des milieux ruraux.

RÉFLEXION



INDICATEUR

SOLDE MIGRATOIRE INTERNE

Différence entre le nombre de personnes qui sont entrées et le nombre de personnes qui sont sorties du territoire pendant la période de référence.

Le taux net, quant à lui, représente le rapport entre le solde migratoire et la population du territoire, en pourcentage.

- Trois types de soldes migratoires sont utilisés, selon l'échelle des territoires :
- Le solde migratoire interne, qui désigne les déplacements résidentiels entre les régions administratives ou les MRC.
- Le solde migratoire interprovincial, qui désigne les échanges migratoires entre le Québec et les autres provinces canadiennes.
- Le solde migratoire international, qui correspond aux mouvements en provenance ou à destination de l'extérieur du Canada.
- Les résidents non permanents ne sont pas inclus dans le calcul du solde migratoire, mais les populations autochtones le sont.
- ◇ Ces données proviennent de l'Institut de la statistique du Québec^{94, 95, 96}.

RECHERCHE

L'un des effets les plus marqués d'une diminution importante de la population d'un territoire est la perte de services de proximité : fermeture d'écoles ou de commerces, diminution des services financiers et de santé, etc.⁴ Cette perte de services pourrait, à son tour, avoir un effet sur la population restante qui, par manque de services et de lieux de loisirs et de culture, pourrait choisir de quitter.

De façon générale, les jeunes semblent migrer pour trois raisons principales : poursuivre leurs études, trouver du travail ou pour vivre de nouvelles expériences.

RECHERCHE

Selon une étude longitudinale⁹⁷ menée au Saguenay–Lac-Saint-Jean portant sur le statut migratoire des jeunes, il semble que des caractéristiques personnelles, culturelles et sociales soient aussi liées au processus migratoire. En effet, les jeunes qui quittent une région périphérique comme le SLSJ, et plus particulièrement ceux qui migrent de façon définitive, seraient plus dynamiques, plus performants à l'école et auraient des valeurs moins traditionnelles que les non-migrants. Ils auraient également tendance à avoir une opinion négative envers l'économie et l'emploi de leur région. Le sexe des jeunes, les relations avec leurs parents ou encore leur vécu scolaire (intimidation par exemple) ne semblent pas, pour leur part, avoir d'influence sur la décision des jeunes de migrer.

Selon un sondage⁹⁸ mené en 2017 auprès de jeunes de 18 à 37 ans qui ont quitté la ville pour s'établir dans une région dans les cinq années précédentes ou qui pensaient le faire dans les cinq années suivantes, les trois principaux motifs de migration vers la région sont :

- La recherche d'un mode de vie différent, l'envie de tranquillité ou d'expériences nouvelles;
- Le désir de fonder une famille ou de se rapprocher de sa famille ou de ses amis;
- La beauté du paysage, l'envie de proximité avec la nature et les activités de plein air.

Selon ce même sondage, le choix d'une municipalité pour s'installer se fait principalement en considérant l'un ou plusieurs de ces éléments :

- Trouver une maison ou un terrain pour se construire;
- La présence d'une communauté dynamique;
- La proximité de l'emploi;
- Un réseau familial ou d'amis à proximité.

Pouvoir identifier les caractéristiques personnelles et sociales des jeunes prédisposés à migrer et les raisons qui les poussent à le faire peut orienter la prise de décisions quant à l'aménagement du territoire, à la structuration des services et aux stratégies de rétention et d'attraction à mettre en place.

Connaître les raisons qui poussent les jeunes à s'établir dans une région ou une municipalité peut permettre de poser des actions visant à répondre à ces aspirations. À titre d'exemple d'actions à la portée du monde municipal, notons :

- Faciliter l'accès à la propriété;
- Améliorer la qualité de vie des familles;
- Intégrer les nouveaux arrivants;
- Favoriser une vie communautaire dynamique;
- Mettre en valeur le territoire;
- Stimuler l'emploi et l'entrepreneuriat;
- Préserver l'environnement.



RAPPORT DE DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE

Nombre de personnes à charge (0 à 19 ans et 65 ans et plus) pour 100 travailleurs de 20 à 64 ans.

INDICATEUR

- Le rapport de dépendance démographique ne tient pas compte de la situation d'emploi, mais bien de l'âge des individus. Il vise à mettre en relief la structure par âge de la population et, ainsi, le nombre de personnes sur lesquelles repose le soutien social et économique.
- Plus le rapport de dépendance démographique est élevé, plus la population dite *dépendante* est nombreuse par rapport à celle qui est en âge de travailler.
- ❖ Ces données proviennent de calculs maison effectués à partir des données de population publiées par l'ISQ³.

STATISTIQUES

Le rapport de dépendance démographique a augmenté sur tous les territoires, incluant l'ensemble du Québec, au cours des dernières années. Cette situation devrait d'ailleurs s'intensifier au cours des prochaines années, à mesure que la génération des baby-boomers franchira le cap des 65 ans.

RECHERCHE

Au début des années 1970, le rapport de dépendance démographique était très élevé (autour de 87), principalement à cause de la forte présence de jeunes de moins de 20 ans (les baby-boomers). En 1971, pour 100 travailleurs de 20 à 64 ans, on comptait au Québec 74 jeunes et 13 aînés.

Le rapport de dépendance s'est maintenu à environ 60 jusqu'au début des années 2010, moment où la plus grande part des baby-boomers a franchi le cap des 65 ans.

Aujourd'hui, le rapport de dépendance est en augmentation, phénomène accentué par l'amélioration de l'espérance de vie, qui fait augmenter le nombre de personnes âgées, et par la diminution des naissances. En 2021, pour 100 travailleurs de 20 à 64 ans, on devrait compter autant d'aînés que de jeunes Erreur ! Signet non défini.



L'immigration représente une avenue permettant de limiter l'augmentation du rapport de dépendance. En effet, les immigrants reçus au Québec dans les dernières années se situent en grande majorité dans le groupe d'âge des 25 à 44 ans^{Erreur ! Signet non défini.}. En intégrant le marché du travail, ces nouveaux citoyens contribuent au financement des services de l'État, et favorisent ainsi le maintien d'un filet social fort.

L'accueil d'immigrants et leur établissement dans toutes les régions du Québec apparaissent ainsi comme une bonne nouvelle au regard du maintien de la population de travailleurs.

TAUX D'EMPLOI

Nombre de personnes en emploi exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

- Les personnes en emploi sont les personnes qui travaillent contre rémunération ou en vue d'un bénéfice ou qui ont un emploi sans être au travail (par exemple, un arrêt de travail temporaire pour un congé parental ou de maladie).
- Les personnes en chômage, pour leur part, sont celles qui étaient prêtes à travailler et qui, au cours des quatre semaines précédant l'enquête, ont activement cherché du travail, ont été mises à pied temporairement ou n'ont pas cherché activement un nouvel emploi, mais devaient commencer un nouvel emploi.
- Ensemble, les personnes en chômage et les personnes en emploi représentent la population active. Le taux d'activité correspond donc à la population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans ou plus. Un taux d'activité élevé signifie qu'une proportion importante de la population en âge de travailler est en emploi ou activement à la recherche d'un emploi.
- ◇ Les données des MRC proviennent du recensement de la population 2016, compilées dans CartoJeunes⁸.
- ◇ Les données régionale et provinciale proviennent de l'Institut de la statistique du Québec⁹⁹.



STATISTIQUES

Le taux d'emploi demeure historiquement plus bas chez les femmes que chez les hommes, bien que l'écart se soit considérablement réduit depuis la fin des années 1970, alors que les femmes effectuaient une entrée massive sur le marché du travail. En 2017, le taux d'emploi était de 57,4 % chez les femmes et de 64,5 % chez les hommes.

Le taux d'emploi des personnes de 15 ans et plus varie aussi selon leur niveau de scolarité. Ainsi, en 2017, au Québec, ce taux était de 56,5 % chez les personnes ayant un DES, de 69,6 % chez les personnes détenant un DEP ou un DEC et de 73,1 % chez les personnes détenant un baccalauréat.

Enfin, c'est la population âgée de 25 à 44 ans qui présente le plus haut taux d'emploi, soit 84,6 %¹⁰⁰.

RECHERCHE

Deux facteurs ont particulièrement contribué à l'augmentation des taux d'activité et d'emploi au Québec depuis la fin des années 1970 :

- L'augmentation du taux de diplomation postsecondaire des personnes de 25 à 64 ans qui est passé de 15 % en 1960 à 71 % en 2018. De nombreuses études ont en effet démontré une association claire entre le niveau de scolarité atteint et le taux d'emploi.
- La mise en place du programme de services de garde éducatifs à l'enfance à contribution réduite qui, en facilitant la conciliation famille-travail, a permis à des dizaines de milliers de femmes québécoises d'intégrer le marché du travail et, ainsi, de contribuer à l'augmentation de la population active. En effet, en 2016, le taux d'activité des Québécoises de 20 à 44 ans était de 85 %, le plus haut taux parmi les pays de l'OCDE.

Outre ces deux facteurs, les données montrent que l'augmentation du taux d'activité du Québec est aussi attribuable :

- Au maintien en emploi d'une proportion grandissante de la population de 55 ans et plus. Le taux d'emploi de ce groupe d'âge est passé de 28,1 % en 2009 à 32,8 % en 2019. Plus spécifiquement, le taux d'emploi des personnes de 65 ans et plus a augmenté de quatre pointes de pourcentage pour la même période, passant de 7,1 % en 2009 à 11,1 % en 2019¹⁰¹.
- À l'amélioration de la capacité des régions hors Montréal à employer une plus grande proportion de leur population de 15 à 64 ans¹⁰².

Ces bonnes performances dans le domaine de l'emploi au Québec amènent cependant une problématique de rareté de main-d'œuvre, qui touche de nombreuses entreprises dans des domaines variés et peut résulter en une embauche importante d'étudiants. Certains moyens doivent être déployés, par différents acteurs, pour en minimiser les impacts :

- Garder plus longtemps au travail les employés âgés qui désirent continuer;
- Accueillir plus d'immigrants possédant les qualifications permettant de répondre aux besoins du marché du travail;
- Instaurer des programmes de formation continue à l'interne et à l'externe;
- Se convertir aux nouvelles technologies qui économisent la main-d'œuvre;
- Rajuster la rémunération des employés;
- Éviter d'embaucher prématurément les jeunes qui n'ont pas encore obtenu leur DES¹⁰².

INDICATEUR

EMPLOIS DANS LE SECTEUR PRIMAIRE

Proportion des emplois dont la finalité consiste en une exploitation des ressources naturelles (agriculture, foresterie, pêche et chasse, extraction minière, extraction de pétrole et de gaz).

- Les entreprises sont réparties en secteurs selon leurs activités. Ces secteurs sont fondés sur la version de 2012 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).
- Le secteur primaire comprend deux secteurs du SCIAN : « agriculture, foresterie, pêche et chasse (code 11) » et « extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz (code 21) »¹⁰³.
- ◆ Ces données proviennent du recensement de 2016, compilées dans CartoJeunes⁸.

RECHERCHE

De façon générale, il apparaît qu'une forte proportion d'entreprises œuvrant dans les domaines de l'agriculture et des sciences naturelles et appliquées au sein d'un territoire est positivement associée à la diplomation des jeunes du secondaire.

À l'inverse, une plus forte proportion d'emplois se situant dans le domaine des métiers, du transport et de la machinerie ainsi que celui de l'enseignement, du droit et des services gouvernementaux est généralement associée à une plus faible diplomation. De plus, les territoires caractérisés par la présence de quelques très grandes entreprises autour desquelles gravitent souvent un nombre important de petites entreprises agissant à titre de fournisseurs ou de sous-traitants sont généralement moins propices à la diplomation des jeunes au secondaire⁹.



Certains facteurs semblent avoir un effet important sur la diversité industrielle d'une région :

- Une population de grande taille peut mieux supporter une gamme d'activités diversifiées;
- Un meilleur accès aux marchés externes permet la formation de structures industrielles complexes;
- L'aspect historique de la structure industrielle locale pourrait nuire à la diversité, puisque les leaders industriels locaux peuvent offrir une opposition au renouvellement de la base industrielle;
- Une population locale fortement instruite augmente le potentiel que la diversité industrielle soit élevée, bien que ce potentiel ne soit pas toujours activé¹⁰⁴.

INDICE DE REMPLACEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Nombre de personnes de 20 à 29 ans qui intègrent le marché du travail pour 100 personnes de 55 à 64 ans qui le quittent.

- L'indice de remplacement de la main-d'œuvre (IRMO) sert à mesurer le renouvellement du bassin de main-d'œuvre potentiel, en divisant le nombre de personnes qui s'approchent de la retraite par le nombre de personnes qui s'apprêtent à entrer sur le marché du travail.
- Un indice de remplacement de 100 signifie que chaque personne qui se prépare à quitter le marché du travail sera remplacée par une personne plus jeune.
- ◆ Ces données proviennent d'un calcul réalisé par ÉCOBES à partir des données de population publiées par l'ISQ³.



RECHERCHE

L'enjeu du remplacement de la main-d'œuvre au Québec n'est pas que ponctuel et devrait, selon toute vraisemblance, se prolonger dans les prochaines années. Cette réalité découle de la croissance soutenue de l'économie du Québec conjuguée au départ massif à la retraite des baby-boomers et à la baisse du taux de natalité.

Au cours des prochaines années, on estime que les professions les plus demandées devraient être celles des secteurs de la santé, des sciences naturelles et appliquées, de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux.

D'ici les dix prochaines années, l'économie du Québec devrait reposer de plus en plus sur des emplois hautement qualifiés, c'est-à-dire demandant au minimum un diplôme d'études collégiales Erreur ! Signet non défini.

Afin de limiter les effets de la rareté de main-d'œuvre, il serait pertinent de favoriser la mobilisation et l'intégration de personnes trop souvent mises de côté, telles que les personnes retraitées, les personnes en situation de handicap ainsi que les prestataires d'aide sociale¹⁰⁵.

L'immigration constituera aussi une source importante de main-d'œuvre, puisqu'on estime que la demande totale de main-d'œuvre sera comblée par les nouveaux arrivants, au cours des années à venir, à la hauteur de 22 % Erreur ! Signet non défini.

RÉFLEXION

REVENU MOYEN DES FAMILLES

Revenu moyen avant impôt des familles économiques.

- Le revenu total comprend les rentrées d'argent pour tous les membres de la famille, avant impôt sur le revenu et autres retenues, au cours d'une période de référence donnée.
- Les rentrées d'argent considérées incluent les revenus d'emploi, de placement et de retraite, les prestations gouvernementales ainsi que les revenus réguliers en espèces (pension alimentaire et bourses d'études, par exemple).

FAMILLES À FAIBLE REVENU

Proportion des ménages privés dont le revenu après impôt, rajusté pour tenir compte de la taille du ménage, est inférieur à la moitié du revenu médian de la population canadienne.

- La Mesure de faible revenu après impôt désigne un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt rajusté des ménages privés. Ce rajustement pour les différentes tailles de ménage correspond au fait que les besoins du ménage augmentent, mais à un rythme moins rapide à mesure que le nombre de membres du ménage augmente.
- La Mesure de faible revenu après impôt rend compte du pouvoir d'achat réduit des ménages en raison de l'impôt payé.
- Les concepts du faible revenu ne sont pas appliqués dans les territoires et dans certaines régions selon le genre de subdivision de recensement (comme les réserves indiennes)².
- ◇ Ces données proviennent du recensement de la population de 2016, compilées dans CartoJeunes⁸.

**STATISTIQUES**

De façon générale et dans toutes les régions, les familles monoparentales sont à faible revenu dans une proportion beaucoup plus grande que les couples avec ou sans enfants⁹⁹.

Au Québec en 2019, 75 000 enfants de 0 à 5 ans vivaient dans une famille à faible revenu, soit 13,9 % des tout-petits²⁵.

Pour ce qui est des adolescents, 13,5 % des jeunes de 11 à 17 ans du Québec vivaient dans une famille à faible revenu en 2016.

RECHERCHE

Il existerait un lien de nature causale entre le niveau de revenu et le niveau d'éducation, selon lequel une augmentation du niveau d'éducation amène un accroissement du revenu annuel. En 2016, le revenu d'emploi médian des diplômés universitaires, comparé à celui des diplômés des niveaux professionnel et collégial, était 58 % plus élevé chez les hommes et 52 % plus élevé chez les femmes¹⁰⁶.

Selon différentes études réalisées au Canada et ailleurs, les étudiants qui proviennent de familles à faible revenu sont moins susceptibles de fréquenter l'université que ceux provenant de familles plus aisées. Outre les facteurs économiques, les chercheurs expliquent cet écart par :

- Le niveau d'études des parents;
- L'influence des parents et les attentes envers leurs enfants;
- L'école secondaire fréquentée;
- Les notes obtenues au secondaire;
- Le sentiment de contrôle de leur propre vie et leur estime de soi¹⁰⁷.

Selon une étude s'intéressant aux bénéfices tirés de l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires, l'avantage salarial estimé associé aux études postsecondaires serait important chez les jeunes de toutes les classes de revenus, mais particulièrement chez les jeunes issus d'une famille défavorisée¹⁰⁸.



Un faible statut socioéconomique est associé à un faible sentiment de compétence parentale, ce qui amène des effets négatifs sur la participation des parents à la vie scolaire de leurs enfants, tant à la maison qu'à l'école. Une participation parentale à la maison dans le suivi scolaire des enfants est considérée comme un facteur clé de la réussite scolaire des élèves et serait donc une avenue pertinente permettant de diminuer l'écart de rendements entre les élèves issus de milieux favorisés et ceux provenant de milieux défavorisés¹⁰⁹. Afin de favoriser le sentiment de compétence parentale et la participation des parents dans le suivi scolaire de leur enfant, des actions peuvent être posées :

Par le milieu communautaire, qui peut mettre en place des ateliers et formations destinés aux parents permettant de les outiller dans leurs pratiques parentales.

Par le milieu scolaire, en maintenant une communication bidirectionnelle avec les parents et en leur fournissant les outils facilitant l'accompagnement dans le suivi scolaire à la maison.

Les différentes formes d'aide financière aux études, qui visent à faciliter l'accès aux études postsecondaires aux étudiants dont les ressources sont considérées comme insuffisantes, permettraient donc de favoriser l'obtention d'un meilleur revenu pour les diplômés dans l'avenir et, incidemment, leur ascension à une classe sociale supérieure¹⁰⁸.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

INDICATEUR

Proportion de la population adulte qui n'a pas suffisamment de nourriture ou qui dit s'en inquiéter et qui ne peut s'offrir des aliments variés ou de qualité en raison d'un manque d'argent.

→ On parle de sécurité alimentaire quand toutes les personnes ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. L'insécurité alimentaire survient donc lorsque les personnes n'ont pas un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante¹¹⁰.

❖ Ces données proviennent de la Direction de santé publique¹¹¹.

STATISTIQUES

En 2015-2016, environ 10 % des familles québécoises comptant au moins un enfant de moins de 6 ans se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire, une proportion qui demeure stable au fil des ans¹¹².

Cette proportion est un peu plus élevée pour les adolescents, alors que 11,5 % des jeunes Québécois de 12 à 17 ans disent vivre dans un ménage en insécurité alimentaire.

En 2011, 20,4 % des étudiants du collégial souffraient d'insécurité alimentaire¹¹³.

RECHERCHE

Il existe un lien étroit entre l'insécurité alimentaire et les caractéristiques socioéconomiques des individus et des ménages, telles que la scolarité, le revenu et la structure familiale. De fait, la proportion de ménages en situation d'insécurité alimentaire augmente avec leur niveau de défavorisation matérielle et sociale passant, en 2013-2014, de 15 % chez les ménages les plus défavorisés à 3 % chez les ménages les plus favorisés¹¹⁴.

L'aspect financier n'est toutefois pas le seul facteur limitant l'accessibilité aux aliments pour les populations. L'accessibilité géographique aux commerces offrant des produits alimentaires n'est pas la même pour tous en fonction du lieu de vie et des moyens de transport disponibles. On appelle *désert alimentaire* un secteur qui procure un faible accès à des commerces offrant des aliments sains, c'est-à-dire un secteur dont le centre est situé à plus d'un kilomètre en milieu urbain ou à plus de seize kilomètres en milieu rural d'un commerce d'alimentation. En 2013, on considérait que 5,7 % de la population du Québec demeurait dans un désert alimentaire¹¹⁵.

À l'autre bout du spectre, on appelle *marais alimentaire* un secteur où sont présents de nombreux dépanneurs, restaurants-minute et autres sources d'aliments mauvais pour la santé. Ces secteurs offrent donc effectivement un accès géographique aux aliments, mais, de façon générale, ceux-ci ne seront pas considérés comme sains ni comme nutritifs¹¹⁶. Cette situation est particulièrement préoccupante lorsqu'elle prend place à proximité des écoles, puisque les jeunes élèves ne disposent pas nécessairement des connaissances pour faire des choix éclairés en matière d'alimentation. Selon une étude de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), en 2009, 62 % des écoles du Québec comptaient au moins un dépanneur et 37 % des écoles comptaient au moins un restaurant-minute accessible dans un rayon de marche au plus de 15 minutes. Cette situation était particulièrement présente en zones urbaines, et plus particulièrement pour les écoles situées en milieu défavorisé¹¹⁷¹¹⁸.

Parmi les avenues à privilégier permettant de favoriser l'accès financier et géographique à des aliments sains à l'ensemble de la population, notons principalement :

- Obliger les grandes chaînes d'alimentation à distribuer leurs invendus à des comptoirs d'aide alimentaire;
- Offrir des incitatifs financiers ou des programmes favorisant l'implantation des commerces dans des zones moins bien desservies;
- Limiter, par la réglementation, l'implantation d'établissements ayant une offre alimentaire de mauvaise qualité, principalement à proximité des écoles;
- Encourager la mise sur pied de nouvelles formes de production et de distribution des aliments, telles que les comptoirs solidaires, les jardins collectifs et communautaires, les circuits de vente directe (marchés publics, kiosques à la ferme, paniers de famille, etc.), l'agriculture urbaine, etc.;
- Créer des outils pour aider les familles à faire de bons choix alimentaires¹¹⁵.

RÉFÉRENCES

- ¹ Université de Montréal (s. d.). *Qu'est-ce que la démographie?* [En ligne], page consultée le 8 octobre 2021 à partir de <https://demo.umontreal.ca/departement/quest-ce-que-la-demographie/>
- ² Statistique Canada (2019). *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016. Index complet de A à Z.* [En ligne], page consultée le 8 octobre 2021 à partir de <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/az1-fra.cfm#F>
- ³ Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada (2020). *Estimations de la population des MRC selon le groupe d'âge et le sexe, âge médian et âge moyen, Québec, 1^{er} juillet 1996 à 2019.* Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.
- ⁴ Klein, J.-L., Bussièrès, D., Caillouette, J., Doyon, M., Fontan, J. M., Tremblay, D. G., Tremblay, P. A., (2015). Saint-Camille : Récit d'une expérience de co-construction de la connaissance. *Les Cahiers du CRISES, Collection Études de cas*, ES1515, 56 p.
- ⁵ Côté, J. G., Savard, S., Scarfone, S. (2017). *Le vieillissement de la population et l'économie du Québec.* [En ligne], Montréal, Institut du Québec, 44 p. <https://www1.fccq.ca/wp-content/uploads/2017/11/201711vieillissement.pdf> (consulté le 8 octobre 2021)
- ⁶ Simard, M., (2006). *Le vieillissement de la population au Québec : une synthèse des connaissances. Enjeux et défis pour l'espace rural québécois.* [En ligne] Rapport présenté dans le cadre de l'Action concertée de recherche sur le « Développement des communautés rurales : concepts, pratiques et retombées pour le Québec » du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, 128 p. <https://depot.erudit.org/bitstream/003292dd/1/ACR20042006JeanSimard-Rapport4.pdf> (consulté le 8 octobre 2021).
- ⁷ Équipe de recherche VDA-Québec, (2013). *Municipalité amie des aînés. Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés, Édition 2013-2014.* [En ligne], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 40 p. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-830-22W.pdf>
- ⁸ Statistique Canada (2016a). *Recensement de 2016*, sur le site de www.cartojeunes.ca, 2020.
- ⁹ Gaudreault, M., Morin, I., Simard, J-G., Perron, M., et Veillette, S. (2018). Les facteurs territoriaux de persévérance et de réussite scolaires au Québec. *Les Sciences de l'éducation – Pour l'Ère nouvelle*, 51(3), 37-60.
- ¹⁰ Carrefour Action municipale et famille (2015a). [En ligne], page consultée le 8 octobre 2021 à partir de <http://carrefourmunicipal.qc.ca/>
- ¹¹ Ministère de la Famille (2012). *Les organismes communautaires Famille*, [En ligne], page consultée le 8 octobre 2021 à partir de <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/partenaires/organismes-communautaires-famille/Pages/index.aspx>

- ¹² Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2020). *Le taux de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes. Méthodologie*, [En ligne], Gouvernement du Québec, disponible à partir de http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Methodologie-2018-2019.pdf
- ¹³ Archambault, H. (2010). Quels sont les facteurs favorisant ou inhibant la réussite éducative des élèves autochtones? *First People Child & Family Review*, 5(2), 107-116.
- ¹⁴ Lévesque, C., Polèse, G., de Juriew, D., Labrana, R., Turcotte, A. M. et Chiasson, S. (2015). *Une synthèse des connaissances sur la réussite et la persévérance scolaires des élèves autochtones au Québec et dans les autres provinces canadiennes*, [En ligne], Cahier DIALOG (2015-01), INRS – Centre Urbanisation Culture Société; Réseau DIALOG, Montréal, 277 p., <http://espace.inrs.ca/id/eprint/2810/1/CahierDIALOG2015-01-Réussitepersévérancescolaires-Levesque%202015.pdf> (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹⁵ Filip, R. P. (2018). *Portrait de l'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration. 2013-2017*. [En ligne], Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Gouvernement du Québec, 106 p., http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_categories_2013-2017.pdf (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹⁶ Ménard, P. O., Fadel, A. M., Castonguay, M. H. et Laur, E. (2013). *Éléments explicatifs de la surqualification chez les personnes immigrantes au Québec en 2012*. [En ligne], Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, 29 p., http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/TXT_Surqualification_2013.pdf (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹⁷ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019). *Rapport. Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire. Édition 2019*, [En ligne], Gouvernement du Québec, disponible à partir de http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/taux-diplomation-secondaire-CS-2019.pdf (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹⁸ Laur, E. (2016). *Mesure de la participation des Québécoises et Québécois des minorités ethnoculturelles. Rapport*, [En ligne], Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Gouvernement du Québec, 113 p., http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/RAP_Mesure_participation_2016.pdf (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹⁹ Vaillancourt, F. (2018). *Analyse économique des politiques linguistiques au Québec : 40 ans de Loi 101*, [En ligne], Cahier scientifique 2018S-16, CIRANO, 36 p. <https://www.cirano.qc.ca/files/publications/2018s-16.pdf> (consulté le 8 octobre 2021).
- ²⁰ Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2015). *Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire*. 15 pages. [En ligne], http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/diplo_qualification_2015.pdf (consulté le 8 octobre 2021).
- ²¹ Nanhou, V., Desrosiers, H., Tétreault, K. et Guay, F. (2016). La motivation en lecture durant l'enfant et le rendement dans la langue d'enseignement à 15 ans. *ELDEQ, ISQ*, 8(3), 24 p. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/motivation-en-lecture-durant-enfance-rendement-langue-enseignement-a-15-ans.pdf> (consulté le 8 octobre 2021).

- ²² Ministère de l'Éducation de l'Ontario, (2015). *Comment aider votre enfant à réussir à l'école de la langue française lorsque la langue d'usage à la maison est autre que le français. Guide à l'intention des parents.* [En ligne]. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/literacynumeracy/guidelanguefrancaise.pdf> (consulté le 8 octobre 2021).
- ²³ Bélanger, R. (2020). *L'acquisition du langage chez les enfants immigrants et réfugiés : l'utilisation de la langue maternelle et le bilinguisme.* [En ligne]. <https://www.enfantsneocanadiens.ca/screening/language-acquisition> (consulté le 8 octobre 2021).
- ²⁴ Lavoie, A. et Fontaine, C. (2016). *Mieux connaître la parentalité au Québec. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 258 p. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/mieux-connaître-la-parentalite-au-quebec-un-portrait-a-partir-de-enquete-quebecoise-sur-l'experience-des-parents-d'enfants-de-0-a-5-ans-2015.pdf>
- ²⁵ Observatoire des tout-petits (2019). *Dans quels environnements grandissent les tout-petits du Québec? Portrait 2019*, [En ligne], Montréal, Québec : Fondation Lucie et André Chagnon, 64 p. <https://tout-petits.org/img/rapports/2019/Portrait-2019-Observatoire-tout-petits.pdf> (consulté le 8 octobre 2021).
- ²⁶ Lavoie, A., Gingras, L. et Audet, N. (2019). *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017. Portrait statistique pour le Québec et les régions administratives*, [En ligne], Québec, Institut de la Statistique du Québec, Tome 1, 154 p. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-le-parcours-prescolaire-des-enfants-de-maternelle-2017-tome-1-portrait-statistique-pour-le-quebec-et-ses-regions-administratives.pdf>
- ²⁷ Ministère de la Famille (2018). *Un parent bien informé pour un choix éclairé. À la recherche d'un service de garde éducatif pour votre enfant.* [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF_recherche_service_garde.pdf (consulté le 8 octobre 2021).
- ²⁸ Ministère de la Famille (2019). *Centre de la petite enfance, garderies et services de garde en milieu familial. Plateforme de recherche en ligne*, page consultée le 10 février 2020 à partir de <https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/mfa/recherche-proximite.php> (consulté le 8 octobre 2021).
- ²⁹ Observatoire des tout-petits (2018). *Petite enfance : la qualité des services éducatifs au Québec*, [En ligne]. Montréal, Québec, Observatoire des tout-petits, <https://tout-petits.org/img/dossiers/qualite/Dossier-Qualite-Service-de-garde-V11-LR.pdf> (consulté le 8 octobre 2021).
- ³⁰ Giguère, C. et Desrosiers, H. (2010). *Les milieux de garde de la naissance à 8 ans : utilisation et effets sur le développement des enfants*, [En ligne], dans : Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010) – De la naissance à 8 ans, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 5, fascicule 1. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/les-milieux-de-garde-de-la-naissance-a-8-ans-utilisation-et-effets-sur-le-developpement-des-enfants.pdf>
- ³¹ Fortin, P., Godbout, L. et St-Cerny, S. (2013). L'impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux. [En ligne], *Revue Interventions économiques*, 47, <https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1858> (consulté le 8 octobre 2021).

- ³² Carrefour Action municipale et famille (2015b). *Un service de garde éducatif à la petite enfance qui prend racine dans sa communauté*, [En ligne], https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Guide_camf.pdf
- ³³ Vérificateur général du Québec (2020). *Rapport du vérificateur général du Québec à l'Assemblée Nationale pour l'année 2020-2021*. https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/165/vgq_automne-2020_web.pdf (consulté le 8 octobre 2021).
- ³⁴ Dagenais, F. et J. P. Hotte. (2019). *Rapport préliminaire du comité-conseil Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel*. Montréal, Québec, 98 pages.
- ³⁵ Dagenais, F. et J. P. Hotte. (2019). *Rapport préliminaire du comité-conseil Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel*. Montréal, Québec. https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport-de-recommandations.pdf?fbclid=IwAR2KLqUd1_9Ojahq7TFguRz8_6xEMGndSY3UBSNIiRRjNANbgYD9Kr_hZ-s
- ³⁶ Simard, M., Lavoie, A. et Audet, N. (2018). *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 126 p., <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-le-developpement-des-enfants-a-la-maternelle-2017-portrait-statistique-pour-le-quebec-et-ses-regions-administratives.pdf>
- ³⁷ Ministère de la Famille (avec la collaboration du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du Ministère de la Santé et des Services sociaux) (2014). *Favoriser le développement global des jeunes enfants au Québec : une vision partagée pour des interventions concertées*, [En ligne], Ministère de la Famille, 29 p. <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Favoriser-le-developpement-global-des-jeunes-enfants-au-quebec.pdf> (consulté le 8 octobre 2021).
- ³⁸ Avenir d'enfants (2019). *Petite enfance en municipalités*. [En ligne], <http://agirtot.org/thematiques/petite-enfance-et-municipalites/> (consulté le 8 octobre 2021).
- ³⁹ Traoré, I., Street, M. C., Camirand, H., Julien, D., Joubert, K. et Berthelot, M. (2018). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017. Résultats de la deuxième édition. La santé physique et les habitudes de vie des jeunes*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, Tome 3, 306 p. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-la-sante-des-jeunes-du-secondaire-2016-2017-resultats-de-la-deuxieme-edition-tome-3-la-sante-physique-et-les-habitudes-de-vie-des-jeunes.pdf>
- ⁴⁰ Gaudreault, M. M., Tardif, S. et Laberge, L. (2019). *Renforcer le soutien aux étudiants et aux entreprises en matière de conciliation études-travail-famille*. Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert, 113 pages.
- ⁴¹ Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec (2009). *Étudier et travailler : guide pour réussir tes études tout en occupant un emploi*, [En ligne], <https://www.vivre-saint-michel.org/app/download/11857198231/Conciliation%20Travail-%C3%89tudes.pdf?t=1441198294> (consulté le 12 octobre 2021).
- ⁴² Bergeron, P. et Reyburn, S. (2010). *L'impact de l'environnement bâti sur l'activité physique, l'alimentation et le poids*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique, 119 p. https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1108_ImpactEnvironBati.pdf (consulté le 8 octobre 2021).

- ⁴³ Alméras, N. (2007). *Pour un virage santé à l'école. Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif*, [En ligne], Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 46 p. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/virageSanteEcole_PolCadre.pdf
- ⁴⁴ Gagnon, H. et Rochefort, L. (2010). *L'usage de substances psychoactives chez les jeunes québécois. Conséquences et facteurs associés*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, 51 p. https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1102_UsageSubsPsychoactivesJeunes.pdf (consulté le 8 octobre 2021).
- ⁴⁵ Gagnon, H., April, N. et Tessier, S. (2012). *L'usage de substances psychoactives chez les jeunes québécois. Meilleures pratiques de prévention*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, 55 p., https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1488_UsageSubstPsychoactJeunes_MeillePratiquesPrev.pdf (consulté le 8 octobre 2021).
- ⁴⁶ Institut de la statistique du Québec. (2021). *La santé mentale positive : étude du concept et de sa mesure*. Gouvernement du Québec, 48 pages
- ⁴⁷ Montreuil, T., (2018). *La santé mentale en milieu scolaire : défis et enjeux*. Ordre des psychologues du Québec.
- ⁴⁸ Martineau, M., Beauchamp, G. & Marcotte, D. (2017). *Efficacité des interventions en prévention et en promotion de la santé mentale dans les établissements d'enseignement postsecondaire*. *Santé mentale au Québec*, 42(1), 165–182
- ⁴⁹ Roberge, M.-C. et Déplanche, F. (2017). *Synthèse des connaissances sur les champs d'action pertinents en promotion de la santé mentale chez les jeunes adultes*. Institut national de santé publique du Québec.
- ⁵⁰ Janosz, M., et al., (1997). "Disentangling the Weight of School Dropout Predictors: A Test on Two Longitudinal Samples", *Journal of Youth and Adolescence*, 26(6), p. 733-762.
- ⁵¹ Fillion, D. (2015). *Pauvreté et inégalités en éducation*. Dans D. Fillion et J. Vinet (dir.), *Pauvreté, inégalités et problèmes sociaux* (2^e éd., p. 131-154).
- ⁵² Abdela, S. (S.D) *La pauvreté : facteur-clé du décrochage scolaire*. Environnement et condition de vie. Observatoire des réalités familiales du Québec (ORFQ). [En ligne] <http://www.orfq.inrs.ca/la-pauvrete%E2%80%AF-facteur-cle-du-decrochage-scolaire/> (consulté le 8 octobre 2021).
- ⁵³ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, (2013). *Contrer de Décrochage à la fin du secondaire*. Gouvernement du Québec.
- ⁵⁴ Institut de la statistique du Québec (2018). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017 – Tome 2 : L'adaptation sociale et la santé mentale des jeunes*. [En ligne], https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01670FR_EQSJS_2016_2017H00F02.pdf (page consultée le 8 octobre 2021).
- ⁵⁵ Lessard, A. et al. 2013. *Synthèse des connaissances concernant l'intervention auprès des élèves à risque de décrochage scolaire au secondaire en milieu ordinaire*. Université de Sherbrooke, CRIRES, 118 pages
- ⁵⁶ Hirshkowitz, M., et autres (2015). *National Sleep Foundation's sleep time duration recommendations: methodology and results summary*", *Sleep Health*, vol. 1, no 1, March, p. 40-43.

- ⁵⁷ Leblanc, G. Chiasson, L. (2004). *Le sommeil et l'apprentissage*. Acte du colloque AQPC.
- ⁵⁸ Lauzier, M., Côté, K. et Samson, A. (2015). Effet du soutien social sur le bien-être psychologique et la poursuite des études postsecondaires : une étude chez les élèves en contexte francophone minoritaire. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 44(1), 1-16.
- ⁵⁹ Bouchard, C., Gravel, F. et Cloutier, R. (2006). Prosocialité des enfants à la maternelle québécoise : une explication des différences liées au genre. *Bulletin de psychologie*, 484, p. 378.
- ⁶⁰ Perron, M. et Vachon, P. (2011). Persévérance scolaire : aux réalités territoriales. *Le monde de l'éducation*, p. 36-38.
- ⁶¹ Bégin, M. S. et Rousseau, J. (2016). *L'éducation populaire : mise en lumière d'une approche éducative incontournable tout au long et au large de la vie*, [En ligne], Conseil supérieur de l'éducation, Avis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et à la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, 239 p., <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/11/50-0492-AV-leducation-populaire.pdf> (consulté le 8 octobre 2021).
- ⁶² ÉCOBES (2019). Calculs maison réalisés à partir de Google Maps.
- ⁶³ Richard, É. (2017). *La mobilité pour études collégiales : enquête provinciale*. Rapport de recherche PAREA, 194 p.
- ⁶⁴ Bonin, S., Duchaine, S. et Gaudreault, M. (2015). *Portrait socioéducatif des étudiants de première génération*, [En ligne], Projet interordres sur l'accès et la persévérance aux études supérieures des étudiants de première génération, Québec, 14 p.
https://ecobes.cegepjonquiere.ca/media/tinymce/Publication-Education/Portrait%20EPG_Faits%20saillants.pdf (consulté le 8 octobre 2021).
- ⁶⁵ Chaput, K. (2019). *Les cégeps : incontournables pour la société et l'économie du Québec*, [en ligne], Mémoire de la Fédération des cégeps présenté au ministère des Finances du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires 2020-2021, 22 p., <https://fedecgeps.ca/wp-content/uploads/2020/01/consultations-prebudgetaires-2020-2021-memoire-version-adoptee.pdf> (consulté le 8 octobre 2021).
- ⁶⁶ Vieux-Fort, K. (2019). Les parcours de jeunes francophones qui choisissent d'étudier dans un cégep anglophone: une étude rétrospective [thèse de doctorat, Université Laval]. Corpus. <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/34475/1/34973.pdf>
- ⁶⁷ Veillette, S., Perron, M., Hébert, G. (1994). *Une étude longitudinale de l'accessibilité au collégial au Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Actes du Colloque 1994 de l'Association de la recherche au collégial. 85-92. [En ligne]
https://educ.info/xmlui/bitstream/handle/11515/32283/veillette_perron_hebert_actes_ARC_1994.pdf?sequence=1
- ⁶⁸ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019). *Indice de défavorisation - 2018-2019*. Compilation spéciale de données du recensement canadien de 2016, production mars 2019.
- ⁶⁹ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019). *Référentiel pour guider l'intervention en milieu défavorisé. Une école pour la réussite de tous*, [En ligne], Gouvernement du Québec, Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé, 74 p., http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/Referentiel-milieu-defavorise.pdf (consulté le 8 octobre 2021).

- ⁷⁰ Moisan, S. et Archambault, J. (2017). École en milieu défavorisé : davantage d'élèves en difficulté d'apprentissage ou déficit de justice sociale? *Revue ERAde – Enseignement et recherche en administration de l'éducation*, 1 (1), 227-233.
- ⁷¹ Kanouté, F. (2006). Point de vue de parents de milieux défavorisés sur leur implication dans le vécu scolaire de leur enfant. *Interactions*, 9 (2), 17-37.
- ⁷² Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019). Sur le site www.cartojeunes.ca, 2020.
- ⁷³ Veillette, S., Auclair, J., Laberge, L., Gaudreault, M., Perron, M. et Arbour, N. (2007). *Parcours scolaires au secondaire et au collégial*. [En ligne], Enquête longitudinale auprès des élèves saguenéens et jeannois. Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 172 p.
<https://ecobes.cegepjonquiere.ca/media/tinymce/Publication-Education/parcscolsecollddec08.pdf> (consulté le 8 octobre 2021).
- ⁷⁴ Dupéré, V., Archambault, I., Dion, É. et Janosz, M. (2014). *Un examen détaillé des circonstances entourant la persévérance et le décrochage scolaires chez les jeunes de différents milieux*. [En ligne], Rapport de recherche, Programme Actions concertées, Fonds de recherche Société et culture, Québec, 24 p.
https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/06/prs_2013-2014_rapport_duperev_circonstances-jeunes.pdf
- ⁷⁵ Réunir Réussir (2013). *Pour agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative - Document de référence*, [En ligne], disponible à partir de http://reunirreussir.org/pdf/doc_reference_determinants.pdf (consulté le 8 octobre 2021).
- ⁷⁶ ÉCOBES (2020). Compilation maison réalisée à partir des données fournies par le réseau de l'Université du Québec.
- ⁷⁷ Guerra, L. C. et Coates, K. S. (2019). What universities can do to keep students from dropping out. [En ligne], *La conversation*. L'expertise universitaire, l'exigence journalistique, https://theconversation.com/what-universities-can-do-to-keep-students-from-dropping-out-123505?utm_source=Academica+Top+Ten&utm_campaign=c52917ae6f-EMAIL_CAMPAIGN_2019_11_06_06_26&utm_medium=email&utm_term=0_b4928536cf-c52917ae6f-51925525 (consulté le 8 octobre 2021).
- ⁷⁸ Reed, G. (2019). *Stratégie d'action jeunesse 2021-2026. Consultation sur le renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse 2021-2016*, [En ligne], Fédération des cégeps, Mémoire de la Fédération des cégeps présenté au Secrétariat à la jeunesse, 22 p., <https://fedcegeps.ca/wp-content/uploads/2019/12/2019-12-13-memoire-strategie-jeunesse-dec2019.pdf> (consulté le 8 octobre 2021).
- ⁷⁹ Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants en situation de handicap (2020). *Cops professoral. Stratégies pédagogiques*, [En ligne], disponible à partir de <https://www.aqicesh.ca/corps-professoral/strategies-pedagogiques/> (consulté le 8 octobre 2021).
- ⁸⁰ St-Pierre, M. (2015). Les déterminants de la persévérance scolaire retenus par R2. Réunir Réussir (R2). [En ligne]. https://www.researeussitemontreal.ca/wp-content/uploads/2015/10/Fiche11_Aspirations.pdf
- ⁸¹ Gaudreault, M., Parent, L., Blackburn, M., Veillette, S., Arbour, N., Labrosse, J., Gaudreault, M., Thivierge, J. et M. Perron. (2009). *Comprendre les aspirations, les habiletés cognitives et l'engagement scolaire des jeunes des Laurentides*. Série Enquête interrégionale 2008. Jonquière, ÉCOBES Recherche et transfert, Cégep de Jonquière. [En ligne] https://ecobes.cegepjonquiere.ca/media/tinymce/Publication-Education/MonoLaurentides_16Fev10_MB.pdf

- ⁸² Georges Felouzis, « Attractivité et différenciation des sites universitaires : une analyse de cas en Aquitaine », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 156 | juillet-septembre 2006, mis en ligne le 27 septembre 2010, consulté le 08 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rfp/598>; DOI : <https://doi.org/10.4000/rfp.598>
- ⁸³ Durand, B., Monti, F., et Jugnet, F. (2013). La vie de campus. Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Tome 5, 54 pages.
- ⁸⁴ Nanhou, V. et Desrosiers, H. (2019). *Portrait statistique des adultes de 18 à 65 ans sans diplôme d'études secondaires au Québec. Résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) 2012*, [En ligne], Québec, Institut de la Statistique du Québec, 104 p. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/alphabetisation-litteratie/peica-portrait-adultes-sans-diplome-etudes-secondaires.pdf>
- ⁸⁵ Ladouceur, S. (2018a). *Indice de vitalité économique des territoires. Rapport technique et méthodologique. Édition 2018*, [En ligne], Institut de la Statistique du Québec, 57 p. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/indice-de-vitalite-economique-des-territoires-rapport-technique-et-methodologique-edition-2018.pdf>
- ⁸⁶ Ladouceur, S. (2018b). *Bulletin d'analyse Indice de vitalité des territoires, décembre 2018*, [En ligne], Québec, Institut de la Statistique du Québec, 43 p. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-danalyse-indice-de-vitalite-economique-des-territoires-edition-2018.pdf>
- ⁸⁷ Groupe de travail sur les municipalités dévitalisées (2010). *Des communautés à revitaliser. Un défi collectif pour le Québec. Rapport du groupe de travail sur les communautés dévitalisées*, [En ligne], 60 p. https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/grands_dossiers/municipalites_devitalisees/rapport_t_communautes_devitalisees.pdf
- ⁸⁸ Dupéré, V., Dion, É., Leventhal, T., Crosnoe, R., Goulet, M. et Archambault, I. (2019). Circumstances preceding dropout among rural high school students: A comparison with urban peers. *Journal of Research in Rural Education*, 35(3), 1-20.
- ⁸⁹ Bernatchez, J., (2017). Maintien ou fermeture d'écoles en milieux dévitalisés : dilemme pour les gestionnaires. *Éducation Canada*, 59 (2).
- ⁹⁰ Veillette, S., Perron, M., Hébert, G., Munger, C. et Thivierge, J. (1993). *Les disparités géographiques et sociales de l'accessibilité au collégial. Étude longitudinale au Saguenay Lac-Saint-Jean*. Jonquière, Groupe ÉCOBES du Cégep de Jonquière.
- ⁹¹ Chenoweth, E. et Galliher, R.V. (2004). Factors influencing college aspirations of rural West Virginia high school students. *Journal of Research Education*, 19 (2).
- ⁹² Conseil supérieur de l'éducation (2019). Les réussites, les enjeux et les défis en matière de formation universitaire au Québec. Québec, Le Conseil, 217 p.
- ⁹³ Robertson, A. & Collette, P. (2005). L'abandon scolaire au secondaire : prévention et interventions. *Revue des sciences de l'éducation*, 31(3), 687-707.
- ⁹⁴ La migration interrégionale au Québec en 2018-2019 : Montréal accroît ses pertes, tandis que le Bas-Saint-Laurent se hisse parmi les régions gagnantes, [En ligne], *Bulletin sociodémographique*, vol. 24, n° 3, mars, Institut de la statistique du Québec, p. 1-17, <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/la->

[migration-interregionale-au-quebec-en-2018-2019-montreal-accroit-ses-pertes-tandis-que-le-bas-saint-laurent-se-hisse-parmi-les-regions-gagnantes.pdf](#)

- ⁹⁵ Saint-Amour, M. (2019). La migration interrégionale au Québec en 2017-2018 : les gains continuent d'augmenter dans les Laurentides et en Montérégie. [En ligne], *Coup d'œil sociodémographique, numéro 68*, Québec, Institut de la Statistique du Québec, 18 p.
<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/la-migration-interregionale-au-quebec-en-2017-2018-les-gains-continuent-daugmenter-dans-les-laurentides-et-en-monteregie.pdf>
- ⁹⁶ Saint-Amour, M. (2018). La migration interrégionale au Québec en 2016-2017 : La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine parmi les régions gagnantes. [En ligne], *Coup d'œil sociodémographique, numéro 63*, Québec, Institut de la Statistique du Québec, 20 p.
<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/la-migration-interregionale-au-quebec-en-2016-2017-la-gaspesie-iles-de-la-madeleine-parmi-les-regions-gagnantes.pdf>
- ⁹⁷ Blackburn, M-È., Tardif, S., Gaudreault, M. et Thivierge, J. (2017). Déterminants du statut migratoire à 24 ans chez une cohorte de jeunes saguenéens et jeannois. *Revue Jeunes et Société*, 2 (2), 50-69.
- ⁹⁸ Arbour, M-È. (2017). *Résultats d'un sondage sur les 18-37 ans en région, Visages Régionaux*. [En ligne] Disponible à partir de <https://www.visagesregionaux.com/resultats-sondage-sur-les-18-37-ans-en-region/>
- ⁹⁹ Institut de la Statistique du Québec. (2019). *Panorama des régions du Québec, Édition 2019*, [En ligne], Québec, L'Institut, 162 p., <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2019.pdf> (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹⁰⁰ CIRANO (2018). Emploi, [En ligne], disponible à partir de <https://qe.cirano.qc.ca/theme/marche-travail/emploi> (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹⁰¹ Institut de la statistique du Québec (2018). *Indicateurs du marché du travail, résultats selon le groupe d'âge, 55 ans et plus, Québec, Ontario, Canada*, [En ligne], Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2019, adapté par l'ISQ, disponible à partir de https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/indicateurs-du-marche-du-travail-resultats-selon-le-groupe-dage-55-ans-et-plus-quebec-ontario-et-canada#tri_regn=2
- ¹⁰² Fortin, P. (2019). *D'où vient le plein emploi au Québec, et où va-t-il?*, [En ligne], L'Actualité – Affaires et économie, mars, <https://lactualite.com/lactualite-affaires/dou-vient-le-plein-emploi-au-quebec-et-ou-va-t-il/> (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹⁰³ Statistique Canada (2019). Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2012, [En ligne], disponible à partir de <https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/scian/2012/introduction> (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹⁰⁴ Simard, M. (2016). *Diversité industrielle – Le cas du Canada entre 1971 et 2006*. [En ligne] Mémoire. Québec, Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique, Maîtrise en études urbaines, 77 p. <http://espace.inrs.ca/5043/1/Simard-M-M-Septembre2016.pdf> (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹⁰⁵ Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (2018). Recrutement : la main-d'œuvre est rare, mais est-elle introuvable?, [En ligne], *Revue RH*, volume 21, numéro 1, janvier/février/mars, <https://ordrecrha.org/ressources/revue-rh/volume-21-no-1/recrutement-la-main-oeuvre-est-rare-mais-est-elle-introuvable> (consulté le 8 octobre 2021).

- ¹⁰⁶ Crespo, S. (2018). *Niveau de scolarité et revenu d'emploi*, [En ligne], Données sociodémographiques en bref, vol. 23, no.1, octobre, Institut de la statistique du Québec, p.1-12, <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/niveau-de-scolarite-et-revenu-emploi.pdf>
- ¹⁰⁷ Frenette, M. (2007). *Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières*, [En ligne], Statistique Canada, Analyse des entreprises et du marché du travail, 43 p. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11f0019m/11f0019m2007295-fra.pdf?st=BGZFHQ0P> (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹⁰⁸ Frenette, M. (2019). *Les jeunes provenant de familles à faible revenu et ceux provenant de familles à revenu plus élevé profitent-ils également des études postsecondaires?*, [En ligne], Statistique Canada, Division de l'analyse sociale et de la modélisation, page consultée le 18 décembre 2019, à partir de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2019012-fra.htm> (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹⁰⁹ Deslandes, R. (2019). *Collaborations école-famille-communauté : Recension des écrits. Tome 1. Relations école-famille*, [En ligne], PÉRISCOPE, Série Leviers, 63 p. https://www.periscope-r.quebec/sites/default/files/relations-ecole-famille_deslandes_2019.pdf (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹¹⁰ Blanchet, C. et Rochette, L. (2011). *Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires*, [En ligne], Institut national de santé publique du Québec, Direction de l'analyse et de l'évaluation des systèmes de soins et services, 73 p., https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1333_SecurtieAlimentQucAnalSituationHabAliment.pdf (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹¹¹ Arth, E., Clouston, M. C. et Tremblay, F. (2020). *Rapport du directeur de santé publique. Enquête de santé du Saguenay–Lac-Saint-Jean 2018*, [En ligne], Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 166 p., <https://santesaglac.gouv.qc.ca/medias/2020/01/Rapport-du-DSPublique-Enquete-sante-2018.pdf> (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹¹² Observatoire des tout-petits (2020). *Proportion des ménages ayant au moins un enfant de moins de 6 ans en situation d'insécurité alimentaire*, [En ligne], Données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), adaptées par l'ISQ, <https://tout-petits.org/donnees/environnement-familial/conditions-economiques/insecurite-alimentaire/pauvrete-insecurite-alimentaire/> (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹¹³ Gaudreault, M., Gaudreault, M. M., Arbour, N., Labrosse, J et Auclair, J. (2011). *Portrait de la première cohorte d'étudiants collégiens issus du renouveau pédagogique, Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, [En ligne], ÉCOBES – Recherche et transfert, disponible à partir de https://ecobes.cegepjonquiere.ca/media/tinymce/Enquetes/Habvie2010_PortraitSLSJ2011.pdf (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹¹⁴ Institut national de santé publique du Québec (2018). *Les inégalités sociales de santé au Québec – L'insécurité alimentaire*, [En ligne], sur le site de Santéscope, disponible à partir de <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/santescope/syntheses/insecurite-complet.pdf> (consulté le 8 octobre 2021).

- ¹¹⁵ Robitaille, É. et Bergeron, P. (2013). *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions*, [En ligne], Institut national de santé publique, Direction du développement des individus et des communautés, 61 p., https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1728_AccessGeoCommAlimentQc.pdf (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹¹⁶ Chen, T. et Gregg, E. (2017). *Déserts et marais alimentaires : une introduction*, [En ligne], Centre de collaboration nationale en santé environnementale, disponible à partir de https://ccnse.ca/sites/default/files/Deserts_et_marais_alimentaires_introduction_oct_2017.pdf (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹¹⁷ Robitaille, É., Bergeron, P. et Lasnier, B. (2009). Analyse géographique de l'accessibilité des restaurants-minute et des dépanneurs autour des écoles publiques québécoises, [En ligne], Institut nationale de santé publique du Québec, 24 p., disponible à partir de https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/964_AnalyAccessRestau_Depan.pdf (consulté le 8 octobre 2021).
- ¹¹⁸ Roy, C. (2006). *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*. Société d'habitation du Québec, 91 pages. [En ligne], <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000021146.pdf> (consulté le 8 octobre 2021).